

BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice

.....
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MESRSI)

.....
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE NAZI BONI DE BOBO-DIOULASSO (UPB)

.....
INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL (IDR)



Mémoire d'ingénieur du Développement Rural

Option : Sociologie et Economie Rurales

**THEME : GENRE ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE
MARAICHERE AU BURKINA FASO ; CAS DE OUAGADOUGOU,
DE BOBO-DIOULASSO ET DE OUAHIGOUYA.**

Présenté par : SAWADOGO Wendémi Madinatou

Sous la direction du :

Directeur de mémoire :

Dr NACOULMA Jacques Philippe

Enseignant-chercheur à l'Institut du Développement
Rural (IDR)

Maitre de stage :

Dr KONKOBO Madeleine

Chercheur à l'Institut National
des Sciences de la Société (INSS)

Année académique 2014-2015

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT.....	ix
INTRODUCTION.....	1
Chapitre I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	3
Chapitre II : CADRE METHODOLOGIQUE	17
Chapitre III : RESULTATS-DISCUSSION.....	25
CONCLUSION.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	45
ANNEXES.....	50
TABLE DE MATIERES.....	57

A

Ma famille, toute ma reconnaissance !

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est le fruit de la contribution de plusieurs personnes à qui nous voudrions exprimer notre reconnaissance. Nous remercions particulièrement :

- ✓ L'Université Polytechnique Nazi Boni de Bobo-Dioulasso (UPB) pour nous avoir admis dans ses locaux ;
- ✓ L'Institut du Développement Rural de l'Université Polytechnique NAZI BONI de Bobo-Dioulasso pour la formation reçue tout au long du cursus scolaire ;
- ✓ Docteur Jacques Philippe NACOULMA, notre Directeur de Mémoire, socio-anthropologue et enseignant-chercheur, à l'Institut du Développement Rural (IDR), pour son encadrement académique ;
- ✓ Docteur Madeleine KONKOBO/KABORE, sociologue à l'Institut National des Sciences de la Société (INSS), notre maître de stage pour avoir assuré notre encadrement technique lors du stage de terrain ;
- ✓ Monsieur Fabèkourè Cédric KAMBIRE, Ingénieur de recherche à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) et coordonnateur du projet PARADE (Renforcement de la résilience, des systèmes productifs maraichers à l'application des principes agro-écologiques au Burkina Faso) ;
- ✓ la Directrice Régionale de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT), Madame Christine KERE, pour nous avoir donné l'occasion de faire notre stage au sein de sa structure ;
- ✓ Monsieur Felix OUEDRAOGO, Doctorant en sociologie de l'Université de Ouagadougou pour sa disponibilité et son accompagnement ;
- ✓ Tout le personnel de l'IRSAT à Bobo-Dioulasso pour son soutien lors du stage;
- ✓ Monsieur Mamoudou KOUTOU, socio-économiste, pour son appui ;
- ✓ Le Docteur Jacques Diaboado THIAMOBIGA, sociologue et enseignant à l'Institut du Développement Rural de l'Université Polytechnique NAZI BONI de Bobo Dioulasso, pour son appui ;
- ✓ nos camarades stagiaires pour leurs collaborations, et pour le partage d'expériences et de connaissances ;
- ✓ le coordonnateur du Programme de Productivité de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest (PPAAO) pour son soutien financier ;

- ✓ les populations et les enquêtés de nos différents sites d'étude pour avoir bien voulu partager leurs expériences avec nous ; les différents responsables des structures rencontrées à Ouahigouya, à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso,
- ✓ tous nos camarades étudiants du Master 2 pour le soutien qu'ils nous ont apporté au cours de notre formation universitaire.

Que Dieu rende à toutes et à tous le centuple de vos bienfaits !

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: NOTION DE CONCEPTS GENRE ET SEXE	10
TABLEAU 2: REPARTITION DES PRODUCTEURS	22
TABLEAU 3: REPARTITION DES DISTRIBUTEURS	23
TABLEAU 4: REPARTITION DES ENQUETES EN FONCTION DU SEXE ET DE L'EXPERIENCE DANS LE MARAICHAGE	25
TABLEAU 5: REPARTITION DES ENQUETES EN FONCTION DE L'AGE	27
TABLEAU 6: NIVEAU D'INSTRUCTION DES PRODUCTEURS	28
TABLEAU 7: MATRICE DE CORRELATION ENTRE QUELQUES PARAMETRES DU SYSTEME DE PRODUCTION	41

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : CARTE DU BURKINA FASO ILLUSTRANT LA ZONE D'ETUDE. -----	18
FIGURE 2: SITUATION MATRIMONIALE -----	26
FIGURE 3: FORMATIONS REÇUES PAR LES MARAICHERS -----	29
FIGURE 4: REPARTITION DES PRINCIPALES SPECULATIONS PRODUITES PAR LES MARAICHERS --	30
FIGURE 5: MODE D'ACCES DES MARAICHERS A LA TERRE -----	31
FIGURE 6: MODE D'EXPLOITATION DES PRODUCTEURS -----	32
FIGURE 7: SOURCES D'IRRIGATION UTILISEES DANS LE MARAICHAGE-----	33
FIGURE 8: PROPORTION DES FEMMES UTILISEES COMME MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE -----	34
FIGURE 9: PROPORTION DES FEMMES UTILISEES COMME MAIN-D'ŒUVRE SALARIEE-----	35
FIGURE 10: PROPORTION DE FEMMES DANS LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS MARAICHERS -----	36
FIGURE 11: PHOTO DES COMMERÇANTES DE PRODUITS MARAICHERS DANS LE SITE DE KUINIMA (CALEMA LOGO OU MARCHÉ DU SOIR)-----	36
FIGURE 12: DISPARITE DES SUPERFICIES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES. -----	37
FIGURE 13: COURBE TRADUISANT LE NIVEAU DE REVENU DES HOMMES ET DES FEMMES. -----	38
FIGURE 14: PROPORTION DES FEMMES AYANT DES DIFFICULTES POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS FACTEURS DE PRODUCTION ET DANS LA COMMERCIALISATION. -----	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ANOVA: Analyse de Variance (*Analysis Of Variance*)

BUNASOLS : Bureau National des Sols

DGPER : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale

DGPFG : Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre

DGPSA : Direction Générale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire

DPASA/H : Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire des Hauts-Bassins

DPSAA : Direction de la prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires

DRED : Direction Régionale de l'Economie et du Développement

F3E : Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations

FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FED : Femme et Développement

GED : Genre et Développement

GIPD : Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs

IDR : Institut du Développement Rural

IFD : Intégration de la Femme au Développement

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

INSS : Institut National des Sciences de la Société

MAHRH : Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

MAM : Ministère de l'Agriculture Marocaine

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire

MED : Ministère de l'Economie et du Développement

MPF : Ministère de la Promotion de la Femme

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORSTOM : Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer

PCD : Plan Communal de Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PNG : Politique Nationale Genre

PPAAO : Programme de Productivité de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest

RESUME

Le maraîchage occupe une place de choix dans l'économie du Burkina Faso. Cependant, l'organisation sociale traditionnelle étant à prédominance patriarcale, et subissant des pesanteurs socioculturelles et économiques, peut confiner les femmes à une place secondaire, dans les cercles d'activités quotidiennes. De ce fait, elles sont généralement victimes de discriminations et d'injustices sociales. Cela entraîne des inégalités sociales entre les femmes et les hommes conduisant ainsi à la notion du genre. Au niveau de la filière maraîchère, les femmes jouent un rôle incontournable dans la production et la commercialisation. L'étude menée dans les trois villes du Burkina à savoir Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya a pour objectif global de contribuer à une grande valorisation des rôles des femmes dans la filière maraîchère au Burkina Faso. De façon spécifique, il s'agit de caractériser le rôle des femmes dans le maraîchage et de déterminer les pesanteurs qui compromettent la pleine participation des femmes dans la filière maraîchère. Ainsi, les hypothèses auxquelles nous ont conduits les objectifs spécifiques, sont formulées de la façon suivante :i) Le rôle joué par les femmes est déterminant pour le développement de la filière maraîchère. ii) Le rôle joué par les femmes dans la filière maraîchère est sujet de contraintes qui les empêchent de contribuer efficacement au développement de la filière à causes de certaines pesanteurs. Au total, six sites qui sont : Goinré, Sighinvoissé, Tanghin, Koubri, Kuinima et Dandé. Cent dix (110) personnes ont fait l'objet d'administration de questionnaire, dont 75 producteurs sur les sites ci-dessus énumérés. Les distributeurs, au nombre de 35 sont répartis entre les zones de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. À l'issue de l'étude, les résultats montrent que les femmes jouent un rôle très important aussi bien dans la production que dans la commercialisation de plusieurs produits maraîchers. Malgré les "stéréotypes" existants, elles essayent de mieux s'organiser et de s'y adapter afin de valoriser leur rôle dans cette activité et d'améliorer leurs revenus.

Mots-clés : Genre, maraîchage, Filière, Développement.

ABSTRACT

Market gardening occupies a special place in Burkina Faso's economy. However, the social traditional organization being predominantly a patriarchal one and accompanied by economic and sociocultural weights, can restrict women at a secondary place in the daily cycle of activity. Because of this, they are generally victims of social injustice and discrimination. This brings about some social inequalities between men and women, leading to the notion of gender. As for the market gardening industry, women play a fundamental role in the production and the marketing of the products. This study, conducted in three cities of Burkina which are Ouagadougou, Bobo-Dioulasso and Ouahigouya, has for goal to contribute to a great promotion of women's role in market gardening industry in Burkina-Faso. It is specifically not only about characterizing the role women play in market gardening, but also about determining the hindrances that compromises the full participation of women in the industry. Therefore, the hypotheses to which these specific objectives have lead us to, are the followings: i) The role played by women is decisive for the development of market gardening industry. ii) The role played by women in market gardening is subject to many obstacles that make it impossible for them to efficiently contribute to the development of this industry. A total of 6 sites have been randomly selected with 2 in each city and 110 people have been asked to fill in a questionnaire. These 110 people encompass 75 producers on the 6 sites which are: Goinré, Sighinvoussé, Tanghin, Koubri, Kuinima and Dandé. The distributors (35) are in Ouagadougou and Bobo-Dioulasso. The findings of this study suggest that women play an important role in the production as well as in the marketing of market gardening products. The existing stereotypes are socially built by men in order to exploit and dominate women. Beyond the obstacles that undermine their full participation in market gardening field, they try to better organize themselves and adapt to the situation, in order to play their role in this activity and improve their revenue.

Keywords: Gender, market gardening, path, development.

INTRODUCTION

L'agriculture burkinabè, principal secteur d'activité économique, est caractérisée par un niveau technique peu développé, voire "archaïque". En effet, L'utilisation de la main d'œuvre agricole est encore prégnante pour faire fonctionner les exploitations au regard du faible niveau technique et son corollaire de rendement faible (PNUD, 2002).

Cette réalité s'observe dans la quasi-totalité des secteurs agricoles dont le maraîchage, qui est encore en pleine expansion dans le pays. En effet, dans cette activité, les difficultés liées à la production sont d'une part, relatives à l'accès aux intrants et d'autre part, liées à des aspects d'ordre technique (DPSAA, 2011 :19)

Selon les Statistiques Nationales relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (*DGPER, 2010*), l'agriculture qui est une "activité phare" au Burkina Faso, emploie plus de 80% de la population active, et contribue à plus de 30% du PIB et à plus de 50% des recettes d'exportation. Les cultures maraîchères y occupent une place de choix et constituent un élément important du développement socio-économique du pays, en raison de la forte demande de produits maraîchers ; de leur précieux apport alimentaire et nutritionnel ; de leur caractère "contre saisonnier" et rémunérateur.

Par ailleurs, l'intégration du maraîchage dans le système de culture traditionnel des producteurs, leur permet de prolonger en saison sèche, le calendrier agricole des principales cultures (BOGNINI, 2010)

Le maraîchage fournit des opportunités d'emplois de qualité pour les hommes et les femmes. Mais il perpétue souvent des stéréotypes (pesanteurs socioculturelles culturelles et économiques) liés au sexe, confinant ainsi les femmes à des emplois faiblement rémunérés, précaires et ne conduisant pas nécessairement à une plus grande égalité entre les sexes (FAO, 2010).

Au-delà de toutes ces difficultés, comment assurer une meilleure implication des femmes dans la filière maraîchère?

Notre mémoire fait la synthèse des travaux réalisés au cours de notre stage de fin de cycle et comprend trois chapitres. Le premier chapitre est consacré au cadre théorique de l'étude. Ce cadre théorique comprend le contexte et la justification de l'étude, la revue de littérature, la

problématique, les objectifs et les hypothèses. Le deuxième passe en revue la présentation du milieu d'étude et de la méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs fixés.

Quant au dernier chapitre, il est consacré à la présentation et à la discussion des résultats de l'étude, la conclusion et les recommandations.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

1.1. Contexte et justification de l'étude

Les femmes représentent environ 52% de la population du Burkina Faso (PNUD, 2002). Elles constituent, de ce fait, une main d'œuvre incontournable dans le processus de développement du pays (OUOBA et al. 2003). En milieu rural comme milieu urbain, les femmes jouent un rôle important dans la production des biens. Le secteur agricole occupe 83 % des femmes actives en saison pluvieuse, alors qu'elles ne tirent que 4,7 % de leurs revenus des activités agricoles, contre 32,4 % pour les hommes (OUOBA et al. 2003).

Selon OUOBA et al. (2003), l'éducation familiale différenciée entre la petite fille et le garçonnet, est à l'origine des confinements des femmes et des hommes à des tâches particulières à travers la division sexuelle du travail. L'organisation sociale traditionnelle étant à prédominance patriarcale assoupie à des pesanteurs socioculturelles (coutumes, religions, interdits) peut confiner les femmes à une place secondaire dans les cercles d'activités quotidiennes ou elles sont généralement victimes de discriminations et d'injustices sociales. Généralement, les femmes accomplissent des activités qui relèvent de la famille et de la communauté ; elles participent ainsi aux activités de production (agriculture, pêche, élevage) (OUOBA et al. 2003).

D'après BILLAZ (1981) cité par AMOUSOU (2010:34), « *l'histoire, même récente, c'est-à-dire depuis les indépendances, est déjà encombrée de ces ambitieux projets où des milliards s'engouffrent sans que la situation de la paysannerie s'améliore.* » Selon l'auteur, le paradoxe réside dans le fait que les milieux ruraux, qui produisent la nourriture pour les centres urbains, abritent aussi le siège de la pauvreté. À l'aube du XXIème siècle, malgré le nombre pléthorique d'interventions des Organisations Non Gouvernementales (ONG), la pauvreté ne cesse de croître dans la majorité des pays africains, surtout ceux de l'Afrique subsaharienne, notamment dans la frange féminine, plus vulnérable de la population. En effet, en milieu rural la femme reste le pilier de la famille du fait de sa contribution inestimable aux activités économiques du conjoint. Malheureusement l'incidence et la gravité de la pauvreté sont plus fortes pour les femmes que pour les hommes (52% contre 48%), et les femmes connaissent une situation précaire, avec un accès limité à la terre, à la prise de décisions, aux facteurs de production et au bétail (Tougma, 2007).

Depuis longtemps, tous ses efforts de travail ont été relégués au second plan ou attribués à son époux. Soumise donc aux principales tâches domestiques et de production du ménage, la

femme est obligée de vaquer dans le même temps à d'autres activités génératrices de revenus (AGR) pour subvenir surtout aux besoins vitaux de sa progéniture. Dès lors, elle occupe une place de choix dans la sphère économique en milieu rural.

La filière maraîchère est un palliatif contre la pauvreté dans notre pays. C'est une activité qui dure toute l'année et peut générer de meilleurs revenus. La culture maraichère contribue à 25% à la production alimentaire mondiale, pour un apport essentiel en aliments et en revenus (Schnitzler *et al*, 1998 ; Armar-Klemesu, 2000). Au-delà de la croissance agricole, la culture maraichère impacte positivement la réduction de la pauvreté (MAHRH, 2011). En effet, le maraîchage permet un accroissement significatif (+18%) des performances micro-économiques du pays, corrélé à une augmentation du revenu par hectare et du revenu du producteur (MAHRH, 2007).

Dans une optique d'améliorer l'implication des femmes dans le développement de la filière maraîchère, il est important d'analyser leur rôle et les difficultés qu'elles y rencontrent. Cette perspective offre particulièrement une place de choix au développement de la culture maraichère. Au regard de son importante contribution, elle favorise l'amélioration des conditions socioéconomiques de vie des producteurs (Bognini, 2012).

1.2. Revue de littérature

1.2.1. Le genre

1.2.1.1. Genèse du concept genre

Le genre est un concept d'origine anglo-saxonne connu sous le vocable de « gender » et qui a contribué à générer, en français, plusieurs expressions notamment : relations de genre, sexospécificité, rapports sociaux de sexe, sexe social, égalité entre les sexes, égalité hommes-femmes, etc. Apparue pour la première fois en 1972, il s'est progressivement répandu à partir des années 1980. C'est un concept qui est né d'un long processus de l'engagement féministe à lutter contre les situations d'oppression que vivent les femmes. L'intégration du concept genre dans la pensée et les stratégies de développement a été réalisée selon des étapes bien définies à savoir, l'approche Intégration de la Femme au Développement (IFD) à l'approche Femme et Développement (FED) avant d'en arriver à l'approche Genre et Développement (GED) (ALMEIDA, 2007).

La même source nous précise que le concept de l'Intégration de la Femme au Développement (IFD) considérait la femme comme exclue de la sphère du développement et visait donc un développement plus efficace à travers des projets féminins. L'approche Femme et

Développement, contrairement à la première, percevait en la femme, un acteur du processus de développement, et a donc mis l'accent sur la relation entre la femme et ce processus de développement. Enfin, l'approche Genre et Développement d'actualité, se présente comme une solution aux différentes insuffisances constatées dans les deux premières en ce sens qu'elle s'appuie sur l'ensemble de l'organisation sociale, de la vie économique et politique, pour mieux appréhender la formation des aspects particuliers de la société. Elle n'est donc pas tournée vers la femme en soi, mais, à la construction sociale de genre et à l'attribution des rôles et des responsabilités spécifiques que la société attend des hommes et des femmes. Le genre devient alors un construit social car l'attribution des rôles est élaborée par la société.

Le genre en tant que concept, fait référence aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes, tels qu'ils sont déterminés par la société. Il est lié à la façon dont nous sommes perçus et censés penser et agir en tant qu'hommes et femmes, en fonction de l'organisation de la société et non du fait de nos différences biologiques (AFARD, 2003).

1.2.1.2. L'Approche Genre

Selon ALMEIDA (2015), l'approche par le genre, implique que l'on aborde les questions/problèmes des femmes, en faisant la différence entre les particularités sexuelles biologiques et les rôles sociaux de sexe, qui sont socialement et historiquement construits. Pour l'auteur, elle se fonde sur le principe de l'égalité entre les sexes et s'appuie sur un certain nombre de constats suivants :

- Les rôles des femmes et des hommes sont socialement construits, et ne relèvent pas uniquement de la biologie : le genre diffère du sexe.
- Les rapports sociaux de sexe et les rôles assignés aux femmes et aux hommes (et à la famille) sont en grande partie déterminés par les structures économiques, la nature de l'État et ses orientations sociales, la religion, la culture, ainsi que par les rapports étroits qu'entretiennent tous ces éléments, rapports qui peuvent eux-mêmes changer.
- Le travail quotidien des hommes et des femmes, leur accès aux ressources, leur participation à la vie politique, leur expérience de la violence, leur capacité d'exercer leurs droits et, bien entendu, leur droit à la vie, diffèrent selon qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre sexe.

Les femmes, tout comme les hommes, ne forment pas un groupe homogène et monolithique ; l'expérience de travail des hommes et des femmes, leur participation à la vie politique et économique et leur capacité d'exercer leurs droits, varient en fonction de leur race, de leur

classe, de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur statut économique, de leur orientation sexuelle.

La discrimination foncier exercée à l'endroit des femmes et l'oppression qu'elles subissent des hommes sont systémiques et se manifestent non seulement dans les relations interpersonnelles, mais aussi dans les structures et le fonctionnement des institutions, dans les relations familiales de jure (telles que régies par le droit) et de facto (de fait et non de droit), dans l'accès aux ressources économiques et les systèmes juridiques.

1.2.1.3. L'analyse des relations genre

Selon ALMEIDA (2015), les relations entre les hommes et les femmes commencent au niveau du cercle familial où elles sont modelées, puis elles aident à modeler les autres relations à des niveaux supérieurs. En conséquence, la famille est la plus petite unité sociale qui offre une interprétation sociologique significative des relations de genre. Selon cet auteur, l'analyse de la dimension genre permet une analyse des relations sociales dans leurs différents niveaux, et permet d'identifier l'homme et la femme, l'individu et la collectivité ainsi que les interconnexions complexes, qu'ils entretiennent entre eux.

Cette analyse permet essentiellement donc d'identifier le niveau de participation de chaque membre d'une communauté donnée : hommes, femmes, garçons et filles. Elle permet également une évaluation des impacts de l'homme, de la femme, des garçons et des filles sur leur communauté mais aussi une analyse du partage du pouvoir entre ces différents membres de la communauté.

Une analyse de genre approfondie, éclaire sur ceux qui détiennent le pouvoir dans une communauté donnée et permet donc de comprendre les relations de pouvoir entre l'homme, la femme, les garçons et les filles dans une communauté, et savoir comment intervenir en cas d'injustices (AFARD, 2003).

1.2.1.4. Genre et développement

Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2010), l'approche genre et développement est un autre modèle de développement qui est à la fois une philosophie, une vision, une approche, qui met l'accent sur l'analyse sociale et considère les conditions socio-économiques des hommes et des femmes, en vue d'un meilleur équilibre social, d'une société plus équitable, plus juste où ces deux catégories sociales jouissent équitablement des fruits du développement. Elle part du principe que les inégalités entre

hommes et femmes constituent un frein au développement équitable et à la participation effective des femmes.

Son objectif est de transformer les rapports inégalitaires et rechercher l'égalité des chances, et l'équité d'impact (bénéficiaire au même titre des retombés d'une action/activité) pour tenir compte de la spécificité des genres. Cela ne veut pas non plus dire de donner plus de chances aux femmes qu'aux hommes ni faire comprendre aux femmes qu'elles sont de sexe égal aux hommes. Il ne s'agit pas d'une politique de sexe, mais plutôt d'offrir les mêmes chances aux uns et aux autres sans tenir compte de leur sexe.

OUEDRAOGO D. (2012) affirme que pour avoir un développement équitable et durable, il serait nécessaire d'impliquer toute la composante de la population quels que soient son sexe, son âge, sa religion et même son appartenance sociale.

1.2.1.5. Genre au Burkina Faso

Au Burkina Faso, ce concept est utilisé dans les politiques du pays dont la Politique Nationale Genre (PNG). Elle agit à travers le Ministère de la Promotion de la Femme (MPF) et l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

1.2.3. Le maraîchage au Burkina Faso

Depuis quelques années, la culture maraîchère ne cesse de prendre de l'ampleur au Burkina Faso. C'est une activité qui est pratiquée de nos jours dans toutes les régions et on compte environ 4 844 sites maraîchers à l'échelle du pays. Cela s'explique entre autres par les revenus qu'elle génère et son rôle capital dans la sécurisation alimentaire des ménages, surtout ruraux. En effet, la Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires (DPSAA) dans son rapport général du module maraîchage en 2011, affirme que le maraîchage est sans doute l'une des principales sources de revenus monétaires des ménages en milieu rural et qu'il contribue énormément, de ce fait, à la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et enfin à la réduction du chômage en employant près de 620 000 personnes, dont 35 % de femmes et 65 % d'hommes. De façon générale, on note ainsi une nette prépondérance la population masculine dans la filière maraîchère. Par ailleurs La même source nous informe que la répartition selon le sexe, indique que plus de 72 % des maraîchers sont des hommes (DPSAA, 2011). C'est donc dire que la population féminine de la filière présente une faible représentativité dans le volet production et serait donc plus présente en amont et en aval de ce volet « À une époque où l'on ne cesse de parler de lutte contre la pauvreté, la culture de contre saison se révèle être un moyen de réduction de la pauvreté par

les emplois qu'elle crée, les revenus qu'elle procure et les aliments qu'elle met à notre disposition... L'activité maraîchère se fait de plus en plus de la place aussi bien en campagne qu'en ville. D'où la nécessité de connaître et de suivre l'évolution de la filière pour des actions à entreprendre pour une meilleure organisation de la filière » SONRE (2004) cité par OUEDRAOGO D. (2012).

Le maraîchage emploie une population relativement jeune. L'âge moyen est de 34,46 ans avec une forte proportion des moins de 34 ans (Bahibo, 2003). La population maraîchère est largement dominée par les hommes. Au niveau national, les hommes représentent 79% des producteurs contre 21% pour les femmes (Bahibo, 2003). Cette sous-représentation des femmes est plus prononcée en maraîchage urbain et périurbain, avec uniquement 7,5% de femmes (Tougma, 2007). Un grand nombre de maraîchers sont chefs de ménages (Tougma, 2007). L'activité maraîchère est de ce fait d'un grand intérêt dans la formation du revenu des ménages. Sur le plan éducationnel, la situation sur les sites reflète celle du pays. Bahibo (2003) relève que 75% des maraîchers sont analphabètes

1.2.4. La filière maraîchère au Burkina Faso

Nous allons nous intéresser aux deux maillons de la filière maraîchère à savoir, la production et la commercialisation. Cependant, il existe les maillons transformation (encore embryonnaire) et la consommation qui ne seront pas abordés dans notre étude.

1.2.4.1. La production

La production maraîchère est caractérisée par une gamme très variée de légumes cultivés. Les principaux légumes en termes d'emblavure et de tonnage produits sont l'oignon, (50 %)

La tomate (22%), le chou (14%), l'aubergine (6%), la courgette (3%) et le poivron (1%) comme l'indique le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA, 2012).

1.2.4.2. La commercialisation des produits maraîchers

Selon Nchoutnji et al. (2010), nous distinguons trois modes de commercialisation des produits Cultivés: la vente «bord champ» ou achat sur pied, la vente en bordure des grands axes routiers et la vente sur les marchés de la ville. D'abord dans le cas de la vente «bord champ» l'acheteur participe directement à la récolte. Ensuite la vente en bordure des grands axes routiers se fait aux grossistes venus des autres villes ou des pays voisins, aux détaillants locaux et autres voyageurs. Enfin la vente sur les marchés de la ville est effectuée par certains producteurs ou par leurs épouses et/ou filles. Les produits sont généralement de petite quantité

susceptible d'être vendue avant la fin de la journée. Ils concernent les légumes africains, la tomate, les carottes, les feuilles condimentaires. En outre, les prix sont assez variables suivant chaque spéculation et sont guidés par les rapports de l'offre et de la demande. Les produits maraîchers s'autorégulent sur les marchés.

1.2.5. Domination masculine

Bourdieu P. (1998) s'interroge sur la permanence de la domination masculine. Pour la mettre en évidence, il s'appuie sur une étude ethnographique qu'il a menée auprès des Berbères de Kabylie, une société entièrement construite autour de l'homme. Selon le même auteur, la pensée relative à la différence des sexes y est profondément enracinée, permettant ainsi de dégager les structures symboliques qui perpétuent la domination de l'homme sur la femme. Il souligne trois principes: la distinction des sexes résulte plus des normes sociales que de la nature. De fait, la distinction homme- femme est plus une construction sociale qu'un fait biologique. Et ces normes arbitraires finissent par être acceptées comme une "nécessité de la nature" et s'ancrent ainsi dans les esprits. Ainsi, les femmes participent à la domination masculine parce qu'elles adoptent les catégories du dominant. Il termine en disant que la domination masculine est tellement ancrée dans nos inconscients que nous ne l'apercevons plus, tellement accordée à nos attentes que nous avons du mal à la remettre en question.

1.3. Définitions des concepts

1.3.1. Genre

Se nourrissant des études diagnostic sur le terrain du MPF et de l'INSD), la PNG est arrivée à une définition consensuelle du concept. Elle avait pour but de lever toutes les incompréhensions et équivoques suscitées autour du concept dès son introduction au Burkina Faso. En effet, cette définition stipule que « le genre devrait être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes, en examinant les différentes catégories sociales, dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable »

Dans le même sens, des fiches pédagogiques genre, ont été élaborées dans le cadre d'un programme de formations Genre et développement, organisé par le F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations) en 2009-2010. De plus, la démarche de genre concerne les rapports sociaux de sexe. Cette approche étudie les fonctions et rôles sociaux, les statuts, les stéréotypes attribués selon qu'on est une femme ou un homme. La définition, la représentation, la perception du féminin ou du masculin ainsi que les valeurs qui leur sont attachées, sont en effet des constructions sociales, historiques, culturelles, symboliques. N'étant ni naturelles ni innées, ces constructions sont variables et évolutives.

Tableau 1: Notion de concepts genre et sexe

CONCEPT DE SEXE	CONCEPT DU GENRE
Est inné et hérité	Est acquis et appris
Est immuable	Est évolutif et modifiable
Est biologique et désigne :	Est construit par la société et découle :
<input type="checkbox"/> Les organes génitaux	<input type="checkbox"/> De la culture
<input type="checkbox"/> Les chromosomes	<input type="checkbox"/> Du processus d'apprentissage
<input type="checkbox"/> Les conditions physiques (force, poids, taille...)	<input type="checkbox"/> Des rôles assignés aux femmes et aux hommes dans une société donnée
Permet d'identifier les différences entre les femmes et les hommes.	Permet d'identifier les relations entre les femmes et les hommes

Source : F3E, 2010

Dans cette étude, nous nous accorderons avec la définition consensuelle du genre au Burkina Faso depuis l'adoption de la PNG et qui stipule que « Les rôles dévolus aux hommes et aux femmes s'acquièrent à travers l'apprentissage, varient d'une culture à l'autre et peuvent donc changer. Le concept de genre est capital parce que lorsqu'il est appliqué à l'analyse sociologique, il révèle à quel point la subordination des femmes (ou la domination des hommes) est socialement construite. On peut changer la subordination, en tant que telle ou y mettre fin. Elle n'est ni biologiquement prédéterminée ni définitivement établie ». En un mot, nous disons que le genre est une notion qui nous permet de comprendre, d'analyser et d'identifier les relations entre les hommes et les femmes, afin de réduire les discriminations liées à cela.

1.3.2. Maraichage

Selon AUSTIER V., (1994) cité par BOGNINI (2010:17), les cultures maraîchères sont des plantes annuelles ou pérennes, arbustives ou herbacées entretenues dans un espace agricole délimité généralement exploité de manière intensive et dont la récolte est vendue en plus ou moins grande quantité et fournit des ingrédients qui participent à la composition des sauces ou des salades.

Le maraichage emploie une population relativement jeune. L'âge moyen est de 34,46 ans avec une forte proportion des moins de 34 ans (Bahibo, 2003). La population maraîchère est largement dominée par les hommes. Au niveau national, les hommes représentent 79% des producteurs contre 21% pour les femmes (Bahibo, 2003). Cette sous-représentation des femmes est plus prononcée en maraichage urbain et périurbain avec uniquement 7,5% de femmes (Tougma, 2007). Un grand nombre de maraîchers sont chefs de ménages (Tougma, 2007). L'activité maraîchère est de ce fait d'un grand intérêt dans la formation du revenu des ménages. Sur le plan éducationnel, la situation sur les sites reflète celle du pays. Bahibo (2003) relève que 75% des maraîchers sont analphabètes.

Le maraichage au Burkina Faso est pratiqué sur de petites superficies. Elle occupe au plan national des surfaces de production variant entre 4 000 et 6 000 hectares, selon les saisons, pour une production annuelle de 75 000 tonnes (MAHRH, 2004). Les productions sont entre autres l'oignon, la tomate, l'aubergine locale, l'aubergine importée, le chou, la carotte, l'ail, la fraise, le concombre, le haricot vert, le gombo, le poivron et la pomme de terre. Le niveau d'équipement est très faible. Les producteurs sont équipés de motopompes sur seulement 12% des sites, 5% des sites sont munis d'infrastructures de canalisation.

Le puits reste la principale source d'eau. Selon Tougma (2007), le système d'irrigation utilisant un cours d'eau, la motopompe et l'arrosoir, est plus efficace et financièrement plus rentable. En majorité, les maraîchers exploitent leurs propres terres et 93% des exploitations comptent moins de 5 actifs (Bahibo, 2003). Contrairement aux hommes, plus de la moitié des femmes exploitent des terres qui ne leur appartiennent pas.

1.3.3. La filière maraîchère

La filière concerne l'ensemble des acteurs (entreprises et administration) et des opérations (production, transformation, répartition, financement) qui concourent à la formation et au transport d'un produit ou d'un groupe de produits jusqu'à un stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production. (*Adepta / Panorama de l'agriculture et des IAA cité par Stéphanie Desmas, octobre 2005, p26.*)

Selon Charlotte Fontan (2006), La filière peut être définie comme une succession d'opérations permettant de produire un bien, mais il faut aussi considérer l'ensemble des techniques et technologies nécessaires, les relations de complémentarité, le cheminement entre ces étapes, les résultats économiques, l'ensemble des acteurs ainsi que leurs stratégies et les relations (de complémentarité, de dépendance, de hiérarchie...) existant entre eux. En prenant en compte ces différents niveaux, elle forme alors un système. Celui-ci peut aussi être décomposé en sous-filières.

1.4. Problématique

Depuis longtemps ignorée dans les programmes de développement étatiques et des ONG, la femme est aujourd'hui considérée comme une actrice forte et "incontournable" du développement rural. Ces dernières années, nous assistons à l'émergence ou à la redéfinition de nouveaux concepts tels que « le genre », « l'équité », « l'égalité », dans les grands débats des décideurs et des acteurs sur le terrain.

Une étude faite par ANKER R. et HEIN C. (1986 :1), citée par ANKER (1988), a permis d'évaluer les activités des femmes du tiers-monde et de montrer comment, malgré leurs multiples activités économiques contribuant pour une grande partie au bien-être de leur famille, les femmes font l'objet d'une main d'œuvre servile et négligée qu'il convient de revaloriser. D'ailleurs, AMOUSOU (2010), l'exprime clairement en ces termes « *...ignorer l'apport des femmes peut conduire à la non-efficacité des projets et à long terme au non-développement....Cultivatrice ou commerçante, responsable de l'alimentation, du ménage, souvent chef de famille, la femme africaine est appelée à occuper une place importante dans les projets... si l'on veut un réel développement* ».

Ainsi, pour une optimisation de la contribution de la femme au développement de la filière maraîchère, il s'avère important de déterminer quel est le rôle de la femme dans ladite filière ? Quelles sont les pesanteurs socio-culturelles et économiques qui entravent la pleine participation des femmes dans le maraîchage ?

1.5. Objectifs

Afin de mener à bien notre étude nous nous sommes fixés des objectifs bien définis.

- ✦ Objectif général : contribuer à une grande valorisation des rôles des femmes dans la filière maraîchère au Burkina Faso.
- ✦ Objectifs spécifiques :
 - Caractériser le rôle des femmes dans le maraîchage ;
 - Déterminer les pesanteurs qui compromettent la pleine participation des femmes dans la filière maraîchère.

1.6. Hypothèses de recherche

- ✓ Hypothèse globale : la valorisation des rôles des femmes, permet le développement de la filière maraîchère.
- ✓ Les hypothèses secondaires :
 - ❖ Le rôle joué par les femmes est déterminé pour le développement de la filière maraîchère.
 - ❖ Il existe des contraintes qui empêchent les femmes de contribuer efficacement au développement de la filière.

1.7. Intérêt de l'étude

L'étude sur le genre et développement du maraîchage au Burkina Faso revêt d'un double intérêt :

✓ **intérêt scientifique**

En ce sens que l'étude constitue une source d'informations et d'analyses essentielles pour servir de base à un travail plus poussé sur les opportunités de développement de la filière maraîchère. Cela pourrait être utile pour notre structure d'accueil ou toute personne désirant travailler sur un thème similaire.

✓ **un intérêt social**

Dans un contexte de lutte contre la pauvreté, notre étude permettra à l'Etat de mieux saisir les enjeux et d'ajuster, si nécessaire, les politiques et mécanismes mis en œuvre, afin de permettre la prise en compte des femmes dans les programmes de développement, dans le but d'opérer un véritable changement social.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

2.1 Raison des choix des sites

Le choix des sites a été fait en tenant compte des critères suivants :

- ✓ La répartition agro écologique du pays. En effet, les six sites ont été choisis en tenant compte de leurs appartenance aux principales zones agro-climatiques du pays : sites de Dandé et Kuinima dans la zone soudanienne, sites de Tanghin et Koubri dans la zone soudano-sahélienne et sites de Goinré et Sighinvoussé dans la zone sahélienne.
- ✓ Ouagadougou, Bobo-Dioulasso sont sur le plan économique les deux plus grandes villes du Burkina. Elles sont animées d'une dynamique en ce qui concerne la population et les activités économiques. Leurs demandes en produits maraîchers sont parmi les plus élevées. Les sites de ces trois villes sont des lieux de grandes productions maraîchères.
- ✓ L'importance du site en termes de nombre de femmes productrices, a également guidé nos choix (exemple : cas des sites de Dandé et Tanghin).

2.2. Population étudiée

La population étudiée était composée de maraîchers, de distributeurs et de distributrices, afin d'appréhender les différents rôles des femmes dans le maraîchage et la nature des relations qu'elles entretiennent avec les hommes dans les deux maillons de la chaîne, notamment dans la production et la commercialisation.

2. 3. Présentation de la zone d'étude

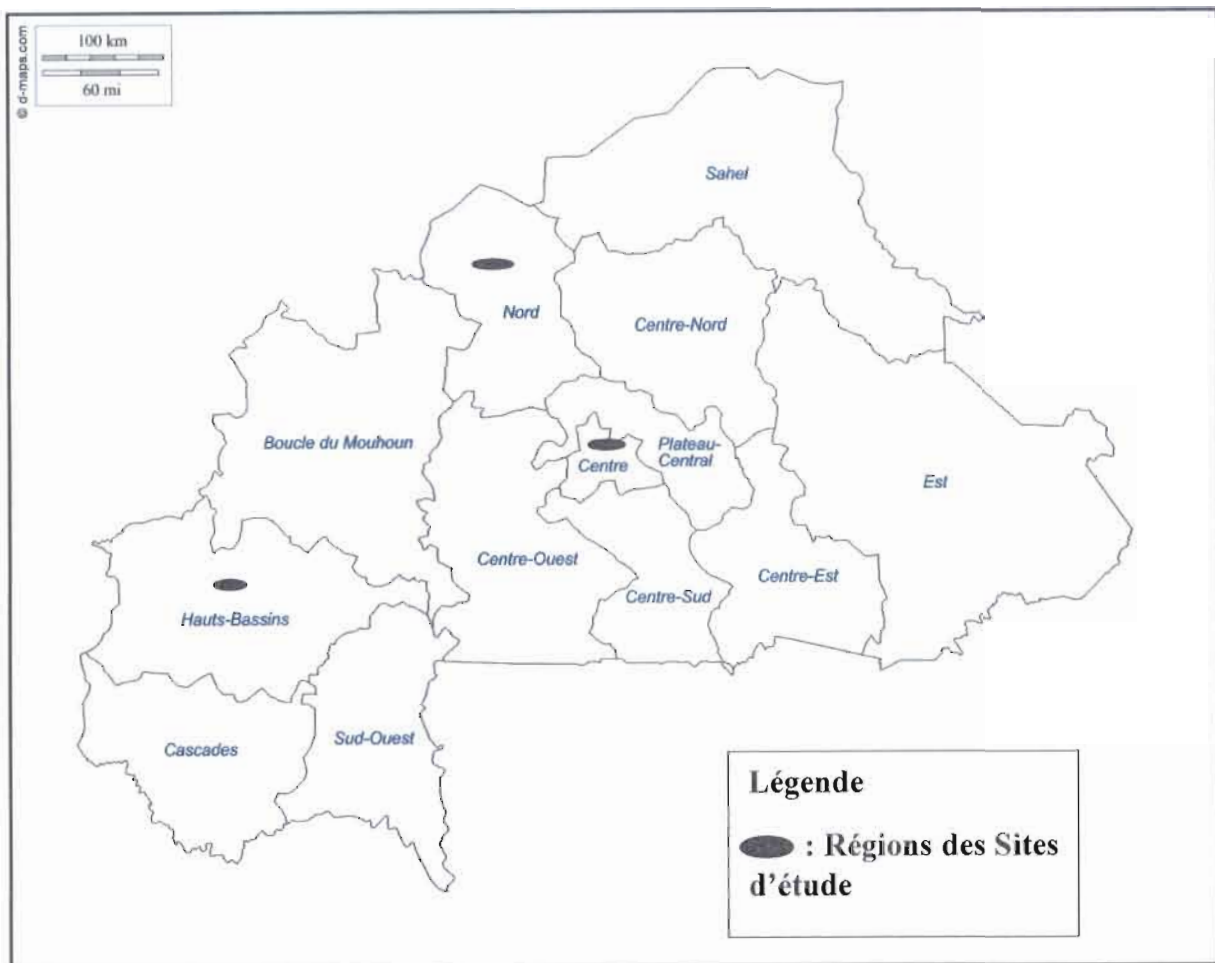


Figure 1 : Carte du Burkina Faso illustrant la zone d'étude.

2.3.1 La ville de Ouahigouya

2.3.1.1. Climat et hydrographie

Ouahigouya est le chef-lieu de la région du Nord. Il est situé au 13°34' de latitude Nord et 02°26' longitude Ouest. Le climat dans la zone de Ouahigouya est de type sahélien. Il est caractérisé par une alternance de deux saisons. Une saison hivernale de courte durée (3 à 5 mois) caractérisée par une grande irrégularité des pluies dans le temps et dans l'espace et une saison sèche (froide et chaude). L'humidité relative varie entre 30% et 80% suivant la saison. Les températures moyennes dans la ville sont comprises entre 25°C et 40°C sur toute l'année. Les plus fraîches (25°C à 30°C), favorables au maraîchage sont situées entre novembre et février. Le réseau hydrographique de la zone ne comporte aucun cours d'eau permanent. En dehors de quelques bas-fonds situés dans le lit du Nakambé, susceptibles de retenir l'eau

temporairement, il se résume aux barrages et aux retenus d'eau, réalisés par l'Etat (DRED/Nord 2005). Les principales ressources hydrauliques pour le maraîchage proviennent de ces barrages et des eaux souterraines, exploitées à l'aide de puits et de puisards. A cet effet, la province du Yatenga compte une soixantaine de retenue d'eau, pour une capacité totale de 36747 milliers de mètres cubes (MED 2005).

2.3.1.2 Les sols et la végétation

La ville de Ouahigouya se situe sur une plaine d'une altitude moyenne de 334 mètres. On y distingue trois types de sols (DRED/Nord 2005):

- les sols minéraux bruts, peu évolués d'érosion et les sols ferrugineux lessivés;
- les sols de pente et de fond de vallée des zones schisteuses et granitiques constitués
- de sols ferrugineux tropicaux, peu lessivés et de sols hydromorphes, peu fertiles;
- les sols ferrugineux tropicaux, peu lessivés, sur sable ou sur argile et les sols subarides.

La végétation naturelle dans la zone de Ouahigouya est dominée par une steppe arbustive ou arborée par endroit (DRED/Nord 2005). La ville compte plusieurs vergers de manguiers (*Mangifera indica* situés pour la plupart dans le lit du Nakambé. Ils abritent majoritairement des sites maraîchers selon le potentiel de chaque zone. Les principales espèces naturelles sont le karité (*Butirespermum parkii*, le prunier (*Sclerocarea bireaï*, le résinier (*Lanea microcarpaï*, l'*Accacia albida* et les épineux. Les espèces exotiques sont surtout le manguier (*Mangifera indica*) et l'eucalyptus (*Eucalyptus camaldulensis*)

N.B : Les deux (02) sites retenus dans la ville de Ouahigouya sont : Goinré et Sighinvoussé.

2.3.2. Bobo-Dioulasso

2.3.2.1.Climat et hydrographie

La ville de Bobo Dioulasso, est située dans la province du Houet, chef- lieu de la région des Hauts Bassins. La province du Houet est située à l'ouest du Burkina Faso entre le 10ème et le 12ème degré de latitude Nord et les 3ème et 6ème de longitude Ouest (Commune de Bobo-Dioulasso, 2007). Selon ZIDA (2009), le climat de la province du Houet est de type soudano-guinéen caractérisé par :

- une saison pluvieuse allant de mai à septembre au cours de laquelle soufflent les vents humides de la mousson;

- une saison sèche allant du mois d'octobre à avril, composée d'une période froide (novembre à janvier) et d'une période chaude (février à avril). Cette période est caractérisée par les vents forts et secs de l'harmattan.

La pluviométrie annuelle est assez bonne, oscillant entre 800 et 1.100 mm avec cependant des pluies qui sont inégalement réparties d'une année à l'autre, DPASA/H (2013).

La majeure partie de la commune de Bobo-Dioulasso est drainée par les eaux du bassin versant du Houet. Elle déborde légèrement à l'Est sur le bassin de la Niamé, au Sud-est sur les bassins de la Comoé et au Sud-ouest sur les bassins du Kou (Commune de Bobo-Dioulasso, 2007). Le réseau hydrographique de la commune de Bobo-Dioulasso est caractérisé par la présence de quatre principaux cours d'eau, à régime plus ou moins intermittent, qui sont le Houet, le Niamé, le Bongbelé et le Kou (Commune de Bobo-Dioulasso, 2007).

2.3.2.2. Sols et végétation

Selon l'esquisse pédologique de l'Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer (ORSTOM) en 1968, cité par RETAILLEAU E. (1994), les principales unités pédologiques rencontrées dans la province sont :

- Les sols ferrugineux tropicaux dont les teneurs en matières organiques sont généralement faibles ;
- Les sols ferralitiques formés sur matériaux argilo sableux ;
- Les sols hydromorphes qui occupent les bas-fonds et les plaines alluviales. Ils sont généralement argileux et présentent un potentiel de production agricole important.

La végétation est caractérisée par la savane boisée et arbustive, des forêts claires et des forêts galeries le long des cours d'eau. Il existe neuf (09) forêts classées et de multiples galeries forestières le long des cours d'eau (ZIDA, 2009). La ville se caractérise par de nombreuses plantations d'arbres le long des voies, procurant aux habitants une ombre bienfaisante.

N.B : Le site retenu dans la ville Bobo-Dioulasso est Kuinima. Tandis que Dandé fait partie de ses communes rurales.

2.3.3. Ouagadougou

2.3.3.1 Climat et hydrographie

Le climat est de type tropical sec avec une pluviométrie variant entre 700 et 900 mm/an. Caractérisé par une saison sèche et une saison pluvieuse. Les températures moyennes annuelles sont élevées, 30° C. Nous notons d'importantes amplitudes thermiques entre les

jours et les nuits. Le rythme saisonnier est influencé par l'alternance entre l'harmattan et de la mousson.

Ce climat justifie les saisons de l'année durant lesquelles l'activité maraîchère prospère. Les superficies exploitées diffèrent suivant trois périodes. Le mois de Décembre se caractérise par l'exploitation du plus grand nombre de superficie pour le maraîchage. Ce qui correspond à la saison fraîche à Ouagadougou (novembre - janvier). La diminution de superficies entre la plus haute saison (décembre) et la première base saison (avril) est importante. Cette baisse est due à l'impact des conditions d'aridité dans les pays sahéliens. Les barrages s'assèchent, les puits tarissent, et les superficies exploitées se réduisent de manière drastique (Cissé, 1997). La saison des pluies ne permet pas non plus une augmentation des superficies totales exploitées ; au contraire, elles diminuent encore, car les eaux de pluie inondent certaines zones, et les cultures maraîchères reprennent leur place, dans d'autres.

En termes de ressources en eau, l'axe principal de la ville de Ouagadougou suit une direction générale sud-ouest et nord-est, matérialisée par trois barrages. Ces barrages se succèdent sur un talweg qui s'allonge d'ouest en est et qui rejoint le massili (affluent du Nakembé) à 12km au nord-est de la ville. Des dépressions topographiques aménagées en canaux, drainent toutes les eaux vers les barrages.

2.3.3.2 Sols et végétation

Les sols de la ville de Ouagadougou résultent pour la plupart de l'altération du socle. La ville est entaillée par de nombreuses rigoles à cause de l'importance de l'action de l'érosion. D'après le BUNASOLS (1998), on distingue quatre types de sols dans la province du Kadiogo qui administre la Ville de Ouagadougou. Ce sont les sols minéraux bruts, les sols peu évolués, les sols à sesquioxydes de fer et/ou de manganèse et les sols hydromorphes.

La végétation est une savane arbustive anthropisée. Les principales espèces rencontrées sont entre autres, le *Butyrospermum parkii*, *Parkia biglobosa*, *Lanea microcarpa*, *Kaya senegalensis*, *Mangifera indica*, etc. Quelques aires protégées, les réserves foncières, le parc Bangrewogo, les espaces verts, ont été créés sous l'égide du ministère chargé de la protection de l'environnement et du cadre de vie.

N.B : Le site retenu dans la ville de Ouagadougou est le Barrage de Tanghin. Nous avons retenu Koubri qui est une de ses communes rurales.

2.4. L'échantillonnage

Le choix des enquêtés s'est fait de manière aléatoire. L'échantillon comporte deux sous-groupes : les producteurs maraîchers et les distributeurs. Nous avons ainsi procédé à une enquête au niveau des sites maraîchers et des marchés.

- **Au niveau des sites maraîchers**

La taille de l'échantillon des producteurs est de 75 personnes dont 40 femmes et 35 hommes repartis entre les six sites de l'étude, ainsi qu'il suit: 9 producteurs à Kuinima, 11 producteurs à Dandé, 15 producteurs au barrage de Tanghin, 10 à Koubri, 17 producteurs à Goinré; et 13 producteurs à Sighinvoussé.

Tableau 2: Répartition des producteurs

Lieu d'étude	Bobo-Dioulasso		Ouagadougou		Ouahigouya	
Localité	Dandé	Kuinima	Koubri	Tanghin	Sighinvoussé	Goinré
Nombre de femmes	9	2	5	9	8	7
Nombre d'hommes	2	7	5	6	5	10
Nombre total	11	9	10	15	13	17

Source : enquête 2015

- **Au niveau des marchés**

La taille de l'échantillon des distributeurs est de 35 dont 25 femmes et 10 hommes. Nous avons considéré les marchés des deux plus grandes villes du Burkina Faso, à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Nous avons retenu quinze (15) distributeurs à Bobo-Dioulasso (6 au marché de Sarfalao, 5 au Grand marché et 4 au marché de fruits et légumes) et vingt (20) distributeurs à Ouagadougou (9 au marché de la Cité An II, 7 au marché de Larlé et 4 au marché de Pag-la-Yiri).

Tableau 3: Répartition des distributeurs

Lieu d'étude	Bobo-Dioulasso			Ouagadougou		
	Marché de fruits et légumes	Grand marché	Marché de sarfalao	marché de la Cité An II	marché de Larlé	marché de Pag-la-Yiri
Nombre de femmes	2	4	5	7	4	3
Nombre d'hommes	2	1	1	2	3	1
nombre total	4	5	6	9	7	4

Source : enquête 2015

2.5. La collecte des données

Elle s'est faite à l'aide de deux outils à savoir, l'observation directe et les enquêtes proprement dites.

2.5.1. Les observations directes

Les observations directes nous ont permis d'identifier, de caractériser les cultures maraîchères rencontrées dans chaque site. Il s'agissait de traverser chaque site de long en large, pour identifier et décrire la répartition des taches sur les parcelles, le nombre de femmes par rapport à celui des hommes. Nous avons également pu observer le niveau de l'activité de chaque distributeur avec lequel nous avons échangé.

2.5.2. Les enquêtes

Pour ce qui concerne les enquêtes proprement dites, nous avons opté pour une méthode d'enquête individuelle. Ceci nous a permis de rencontrer des hommes et des femmes, évoluant dans la production et la distribution des denrées maraîchères.

2.6 Matériels et méthodes

Avant de procéder à l'analyse des données d'enquêtes, un dépouillement a été nécessaire.

Les données recueillies ont été vérifiées, saisies, et traitées à l'aide des logiciels XLSTAT PRO 2007, SPSS Version 20 et Microsoft Office Excel 2010.

L'analyse a porté en partie sur les instruments de la statistique descriptive (effectifs, moyennes, etc.) avec le logiciel SPSS Version 20 et l'analyse de la variance avec le logiciel XLSTAT PRO 2007. Nous avons fait eu recours au logiciel Excel pour faire des graphiques.

2.7 Difficultés rencontrées sur le terrain

2.7.1 Difficultés sur les sites maraîchers

Au niveau des sites maraîchers, nous étions confrontée à la méfiance de la plupart des enquêtés. En effet, ils ont déjà été induits en erreur, par certains enquêteurs se faisant passer comme représentants d'un projet, qui veut leur venir en aide.

Nous avons également fait face à l'indisponibilité des producteurs, à répondre aux questionnaires. Par ailleurs, certains producteurs refusaient catégoriquement les échanges. De plus, pour quelques femmes, l'échange leur est accordé par leur mari.

Des producteurs allaient jusqu'à réclamer une compensation, à la perte de temps qui, selon eux, résulterait de l'échange accordé.

2.7.2. Difficultés dans les marchés

En ce qui concerne les distributeurs, le moment propice était l'heure de la pause (quand il n'y a pas de clients), car chez eux les clients sont privilégiés. De plus, la curiosité de certains commerçants empêchait les enquêtés de répondre à toutes les questions. Chez certains distributeurs aussi, il fut question 'du donnant-donnant' (récompense pour l'administration de questionnaire) afin d'obtenir des échanges sur le questionnaire.

CHAPITRE III : RESULTATS-DISCUSSION

3.1. RESULTATS

3.1.1. Caractérisation des producteurs maraîchers

3.1.1.1. Sexe et expérience dans la production maraîchère

Les groupes de producteurs sont constitués de (40) femmes et (35) hommes, tandis que soixante-quinze (75) maraîchers ont été concernés par notre enquête.

Le nombre d'années d'expérience varie selon les sites et le sexe. De plus il est concentré dans l'intervalle 11 à 20 ans. On remarque dans le tableau ci-dessous que les hommes ont plus d'années d'expérience dans le maraîchage que les femmes soit 37,14% contre 32,5%. Par ailleurs c'est à Dandé que l'on enregistre le plus grand nombre de femmes (12,5%) ayant une expérience d'au moins 10 ans dans le maraîchage. Cette présence plus marquée des maraîchères à Dandé, provient de l'existence d'un certain nombre de groupements de femmes œuvrant dans le maraîchage.

Tableau 4: Répartition des enquêtés en fonction du sexe et de l'expérience dans le maraîchage

Expérience	Nombre d'années		Localité					Total	
			Koubri	barrage de tanghin	Dandé	Gouinré	Kuinima		Sighinvoussé
Femmes	0-10	Eff.	3	4	5	1	1	4	18
		%	7.5%	10%	12.5%	2.5%	2.5%	10%	45%
	11-20	Eff.	1	2	4	2	1	3	13
		%	2,5%	5%	10,5%	5%	2,5%	7,5%	32,5%
	21-30	Eff.	1	3	0	2	0	1	7
		%	2.5%	7,5%	0%	5%	0%	2.5%	17.5%
	31-40	Eff.	0	0	0	2	0	0	2
		%	0%	0%	0%	5%	0%	0%	5%
Hommes	0-10	Eff.	1	2	0	3	1	1	8
		%	2,85%	5,71%	0%	8,57%	2,85%	2,85%	22,86%
	11-20	Eff.	3	2	1	3	4	0	13
		%	8,1%	5,71%	2,85%	8,57%	11,43%	0%	37,14%
	21-30	Eff.	0	1	0	4	0	3	8
		%	0%	2,85%	0%	11,4%	0%	8,57%	22,86%
	31-40	Eff.	1	1	1	0	2	1	6
		%	2,85%	2,85%	2,85%	0%	5,71%	2,85%	17,14%

Source : enquête 2015

3.1.1.2. La situation matrimoniale

Les résultats de la figure 2 indiquent que les producteurs sont pour la plupart, mariés (89%). L'échantillon comporte aussi 8% de célibataires et 3% de veufs ou de veuves.

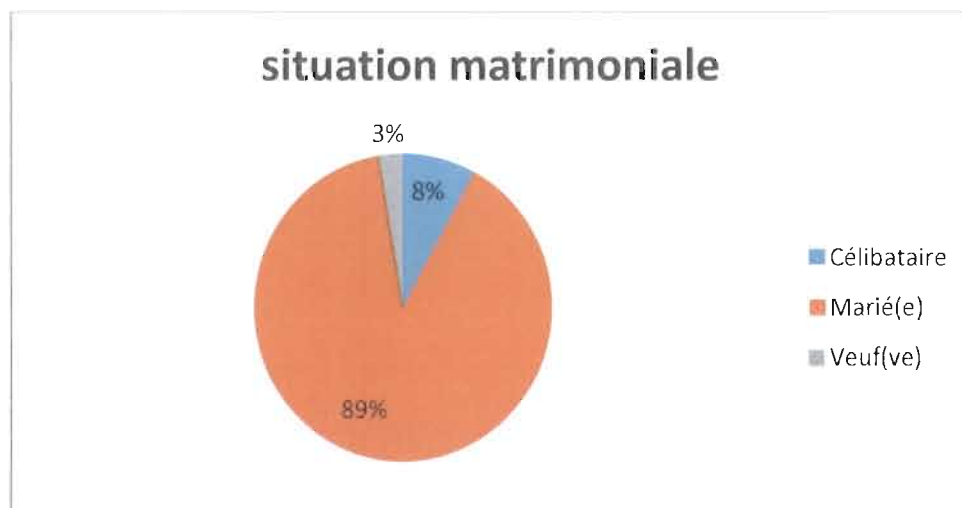


Figure 2: situation matrimoniale

Source : enquête 2015

3.1.1.3. Classe d'âges et niveau d'instruction

La majeure partie des enquêtés a un âge compris entre 20 et 40 ans et est répartie à hauteur de 67.5% des femmes contre 54.15% des hommes. L'âge moyen est de 37 ans. L'âge maximum est de 61 ans, tandis que l'âge minimum est de 20 ans. C'est une population adulte relativement jeune. Elle constitue un fort potentiel pour le maraîchage en termes de main-d'œuvre. Le tableau ci-après donne la répartition des enquêtés en fonction de l'âge.

Tableau 5: Répartition des enquêtés en fonction de l'âge

classe d'âge			Localité					Total	
			koubri	barrage de tanghin	dandé	gouinré	kuinima		sighinvoussé
Femmes	20-40	Eff.	3	7	7	3	2	5	27
		%	7.5%	17.5%	17.5%	7.5%	5%	12.5%	67.5%
	41-60	Eff.	2	2	2	4	0	3	13
		%	5%	5%	5%	10%	0%	7.5%	32.5%
Hommes	20-40	Eff.	3	3	2	5	5	1	19
		%	8.55%	8,55%	5.7%	14.25%	14.25%	2.85%	54.15%
	41-60	Eff.	2	3	0	5	2	4	16
		%	5.7%	8.55%	0%	14.25%	5.7%	11.4%	45.6%

Source : enquête 2015

Quant au niveau d'instruction il est dans l'ensemble faible, tant au niveau des hommes que des femmes. Environ 65% des femmes et 55% des hommes n'ont aucun niveau d'instruction. Cet état de fait constitue un obstacle dans la recherche du marché et la maîtrise des circuits de commercialisation et de distributions des produits maraîchers. Pour les femmes, il constitue un handicap dans la recherche de solutions pouvant leur permettre de s'insérer pleinement dans le maraîchage. Le tableau ci-dessous donne la répartition des enquêtés en fonction du niveau d'instruction.

Tableau 6: Niveau d'instruction des producteurs

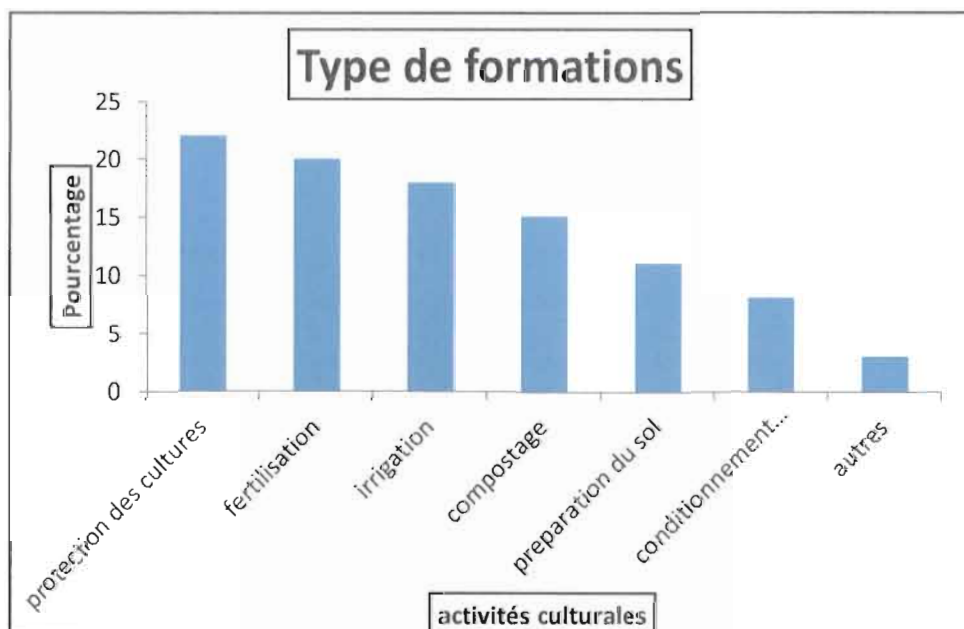
Niveau d'instruction		Localité						Total	
		Koubri	barrage de Tanghin	Dandé	Gouinré	Kuinima	Sighinvoussé		
Femmes	Aucune	Eff.	4	8	7	4	0	3	26
		%	7,9%	23,7%	13,2%	10,5%	0%	7,9%	65%
	Primaire	Eff.	1	1	0	0	1	3	6
		%	2,6%	5,3%	0%	0%	2,6%	7,9%	15%
	Secondaire	Eff.	0	0	0	0	0	1	1
		%	0%	0%	0%	0%	0%	2,6%	2.5%
Ecole coranique	Eff.	0	0	2	3	1	1	7	
%	0%	0%	13,2%	0%	2,6%	0%	19.9%		
Hommes	Aucune	Eff.	3	3	1	6	3	3	19
		%	8.55%	8.55%	2.85%	17.1%	8.55%	8,55%	54.15%
	Primaire	Eff.	2	3	0	3	3	2	13
		%	5.7%	8.55%	0%	8.55%	8,55%	5,7%	37.05%
	Ecole	Eff.	0	0	0	1	1	0	2
	coranique	%	0%	0%	0%	2.85%	2,85%	0%	5.7%
Alphabétisé	Eff.	0	0	1	0	0	0	1	
	%	0%	0%	2,85%	0%	0%	0%	2.85%	

Source : enquête 2015

3.1.1.4. Organisations et formation des producteurs

L'organisation des producteurs constitue un facteur déterminant sur le niveau de technicité car elle permet le transfert de certaines technologies innovantes pouvant contribuer à l'améliorer de leurs productions. Aussi, elle permet aux producteurs de bénéficier de certaines formations car en maraîchage, c'est généralement ceux qui sont organisés qui peuvent facilement bénéficier de ces dites formations. Les producteurs sont organisés sous diverses formes. Selon nos données d'enquêtes, ils sont organisés en groupement, en association ou en coopérative. Ceux qui sont en groupement sont les plus nombreux avec 28% des enquêtés. Viennent ensuite ceux qui sont en association avec 16% et enfin ceux organisés en coopérative représentent 5,3%.

Par ailleurs, 33,3% des enquêtés disent avoir reçu des formations dans le domaine du maraîchage contre 67,7% qui n'ont pas encore bénéficié d'une formation quelconque en maraîchage. La figure ci-dessous montre la proportion des formations reçues par les maraîchers dans divers domaines.



Source : enquête 2015

Figure 3: formations reçues par les maraîchers

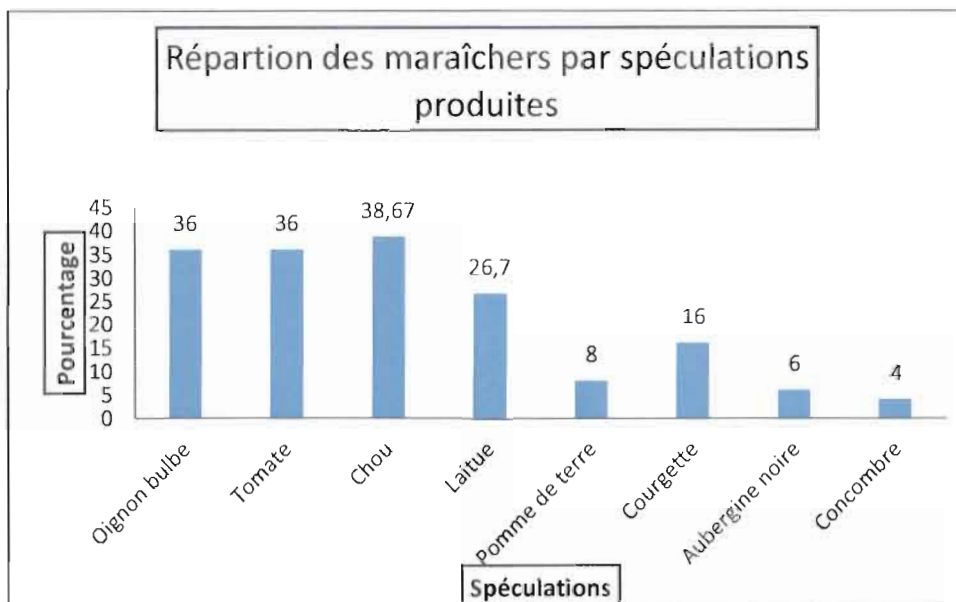
Les formations reçues par les maraîchers sont assez diversifiées. La formation reçue en technique de protection des cultures, représente le premier axe thématique. Pour la plupart des producteurs, cette formation a été assurée à la faveur du programme « Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) entre 2001 et 2010. Celle-ci visait entre autres, la réduction de l'utilisation des pesticides et des risques liés à leur usage, en se basant surtout sur la gestion agronomique de la culture et la préservation des ennemis naturels. En outre, bon nombre de producteurs, ont bénéficié de formations en techniques de fertilisation, d'irrigation et de compostage.

3.1.2. Caractérisation des systèmes de production

3.1.2.1. Les principales spéculations produites

Selon une autre étude du MARHR (2011), les spéculations majeures sont l'oignon bulbe (32%), la tomate (21%), le chou (14%), la laitue (11%) et la courgette (6%). Les spéculations les moins représentées sont l'aubergine (3%), l'oignon feuille (3%), le gombo (2%) et diverses autres spéculations (8%). Par ailleurs, nos données d'enquêtes révèlent les mêmes spéculations majeures avec cependant quelques différences dans les proportions représentées.

Ainsi, le chou est en majorité cultivé par les maraîchers (38,67%). L'oignon et la tomate sont cultivés par 36% chacune et la laitue 26,7%. Les autres spéculations comme l'aubergine noire, la pomme de terre, la courgette, le concombre, représentent respectivement 8%, 16%, 6% et 4%. L'explication de ces résultats qui sont en contradiction avec les données nationales, réside sans doute dans le climat qui oblige certains producteurs à faire des choix privilégiés sur certaines spéculations qui ont un cycle de production relativement court (chou, laitue par exemple). La figure ci-dessous donne la répartition des spéculations produites par les maraîchers.



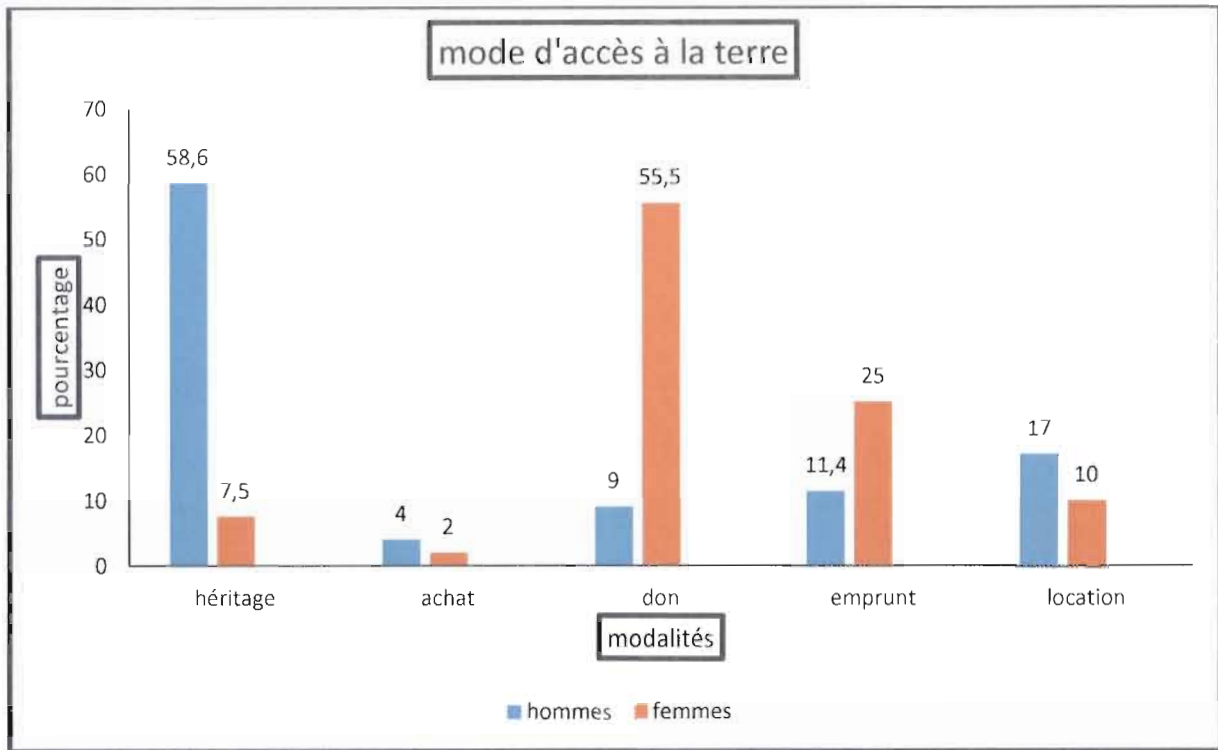
Source : enquête 2015

Figure 4: Répartition des principales spéculations produites par les maraîchers

3.1.2.2. Les modes d'accès à la terre

Les modes d'accès à la terre sont variés et diffèrent selon le sexe. En effet selon nos données d'enquêtes, le mode d'accès par héritage est beaucoup représenté chez les hommes (58,6%) que chez les femmes (7,5%) témoignant ainsi le préjugé selon lequel la femme n'a pas droit à la terre, encore moins en être l'héritière. Généralement les femmes obtiennent la terre par don, soit de leur mari, soit d'une tierce personne de la famille, expliquant ainsi le fort taux du mode d'accès par don (55,5%) des femmes. Par ailleurs au niveau du mode par emprunt, les femmes sont les plus nombreuses (25%) à emprunter la terre pour leur production maraîchère, par rapport aux hommes (11,4%). Du reste, il n'y a pas trop d'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le mode d'accès par location, soit 17% pour les hommes contre 10% pour les femmes.

La figure ci-après montre les proportions des différents modes d'accès à la terre des maraichers.



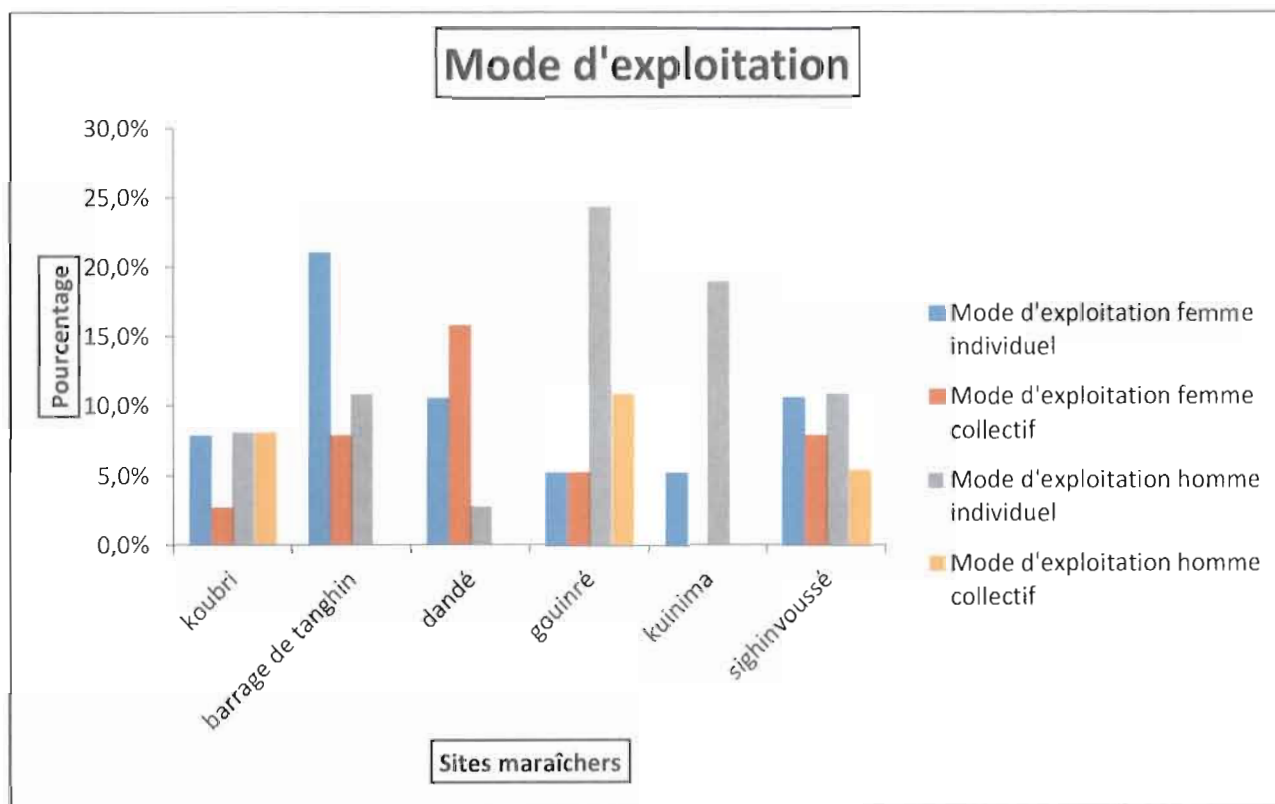
Source : enquête 2015

Figure 5: Mode d'accès des maraichers à la terre

3.1.2.3. Mode d'exploitation

Selon nos données d'enquêtes, deux modes d'exploitation sont utilisés dans le maraîchage à savoir, le mode individuel représenté par 43,1% des femmes et 56,9% des hommes et le mode collectif représenté par 62,5% de femmes contre 37,5% d'hommes. Ce fort taux de représentation des femmes dans le mode collectif est dû au manque de terres disponibles et l'obligation pour elles de travailler dans les champs de leur mari, avant de s'occuper de leurs propres parcelles. Par ailleurs les producteurs ont accès au foncier de plusieurs manières : il y a ceux qui héritent de la terre (42%), ceux qui l'achètent (12%) ceux qui en bénéficient par don (36%) et ceux qui la louent (10%). La majeure partie des femmes (83,7%) gagne leurs parcelles par don et les reçoivent soit de leur mari soit d'un membre de la belle-famille. Cependant, quand elles se marient, elles n'héritent plus de la terre de leurs parents. Selon les hommes, les femmes n'ont pas droit à la terre. Ces genres de préjugés les mettent dans une situation d'insécurité foncière, constituant ainsi un véritable obstacle à leur pleine

participation dans les activités maraîchères. Aussi, Les enquêtes nous ont révélé que la quasi-totalité des femmes constitue une main d'œuvre dans les champs collectifs. En effet, elles font toutes les tâches à savoir la préparation du sol, l'irrigation, le compostage, la fertilisation, la protection des cultures (chimique et /ou bio pesticide), le conditionnement et conservation des récoltes, et bien d'autres activités comme la commercialisation des produits maraîchers. La figure ci-dessous montre la répartition des enquêtés selon le mode d'exploitation.



Source : enquête 2015

Figure 6: Mode d'exploitation des producteurs

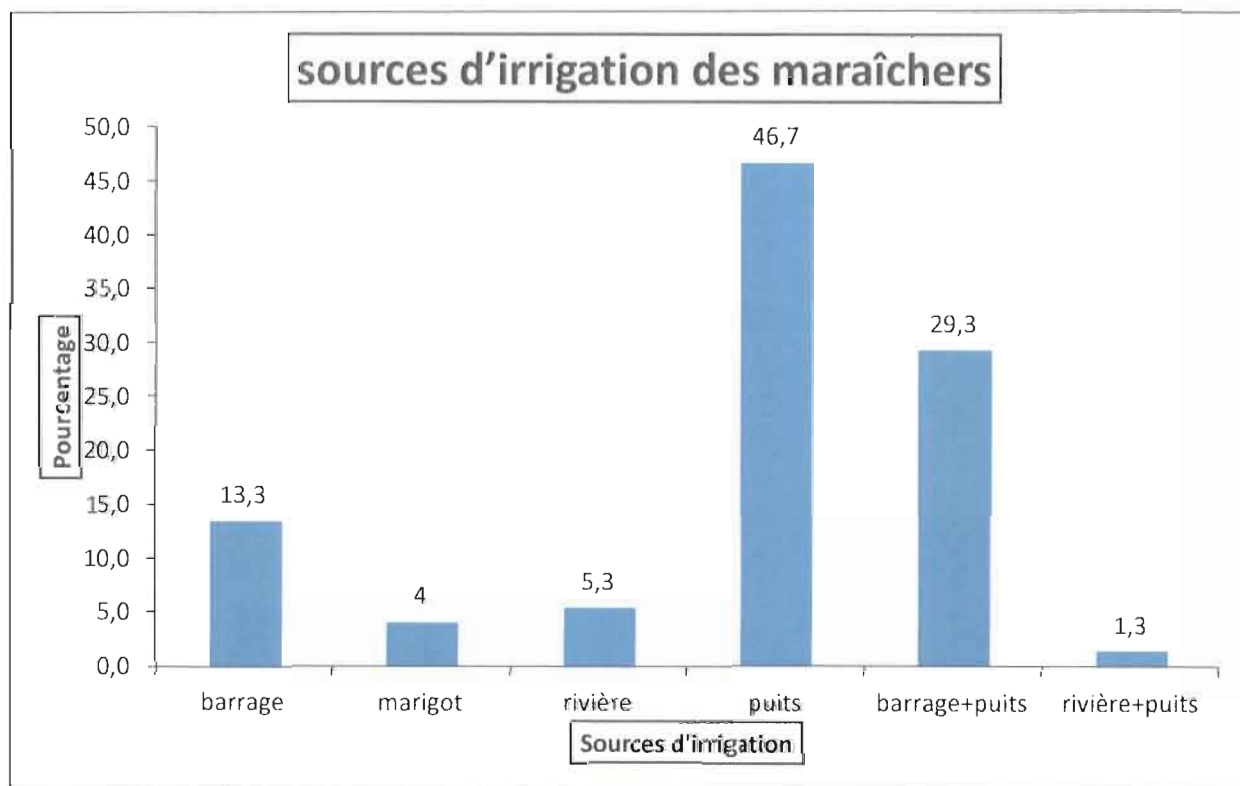
3.1.2.4. Source et mode d'irrigation

Les puits et les barrages sont beaucoup utilisés comme source d'irrigation dans le maraîchage. En effet, selon nos données d'enquêtes, 46,7% utilisent les puits comme source d'irrigation et 13,3% utilisent les barrages. Ceux qui utilisent les barrages et les puits de façon simultanée représentent 29,3% des enquêtés. Du reste, 4% des enquêtés se servent des marigots pour l'arrosage de leurs parcelles.

Quant au mode d'irrigation, l'enquête révèle que l'arrosage manuel est le plus répandu dans les trois régions (89,3% des maraîchers). Cette pratique assez pénible et exigeante en temps, consiste à recueillir de l'eau dans un récipient et asperger tous les plants dans la parcelle ou sur la planche. Par ailleurs, le mode gravitaire dans le maraîchage est utilisé par 10,7% des

enquêtés. Cependant cette technique ne permet pas une gestion rationnelle de la ressource eau et il y a lieu de faire preuve de prudence dans un contexte de changement climatique.

La figure ci-dessous définit les différentes sources d'irrigation utilisées par les maraîchers.



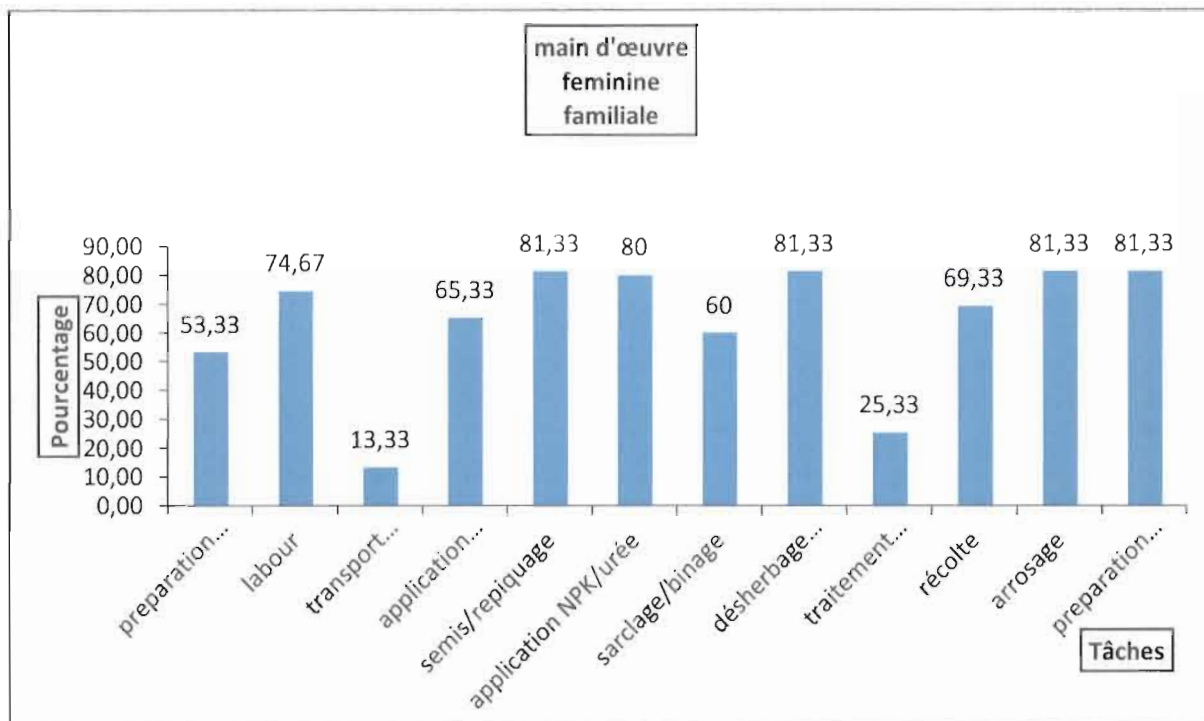
Source : enquête 2015

Figure 7: Sources d'irrigation utilisées dans le maraîchage

3.1.3. Caractérisation du rôle des femmes dans le maraîchage

3.1.3.1. Au niveau de la production

La contribution des femmes est très déterminante dans toutes les étapes de la production maraîchère. La figure suivante donne un aperçu sur le taux de leur utilisation comme main d'œuvre familiale dans la production maraîchère.



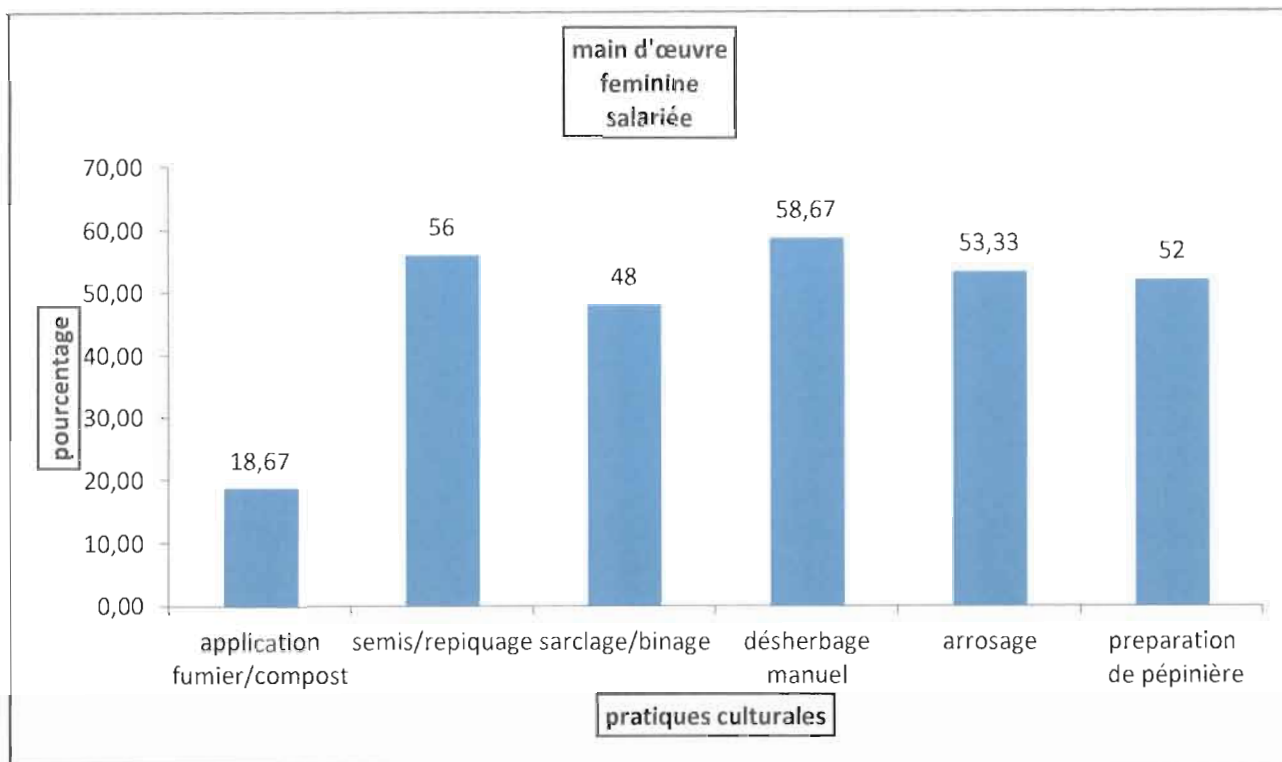
Source : enquête 2015

Figure 8: proportion des femmes utilisées comme main-d'œuvre familiale

A l'examen de la figure, on constate que les femmes participent à des degrés divers aux différentes activités maraîchères. Leur taux de participation oscille entre 0 et 80%.

Elles participent au semis, au désherbage manuel, à l'arrosage, à l'application des engrais minéraux (NPK et urée) et à la préparation de pépinières à hauteur de 81% comme taux de participation. Les autres opérations telles la récolte, le sarclage/binage, l'application de la fumure organique, le labour et la préparation des parcelles, représentent respectivement 69,33%, 60%, 65,33%, 74,67% et 53,33% comme taux de leur participation. Par ailleurs cette participation est moindre au niveau du transport (intrants et récolte) et le traitement des insecticides (tâche le plus souvent réservée aux hommes).

En outre, au niveau de la main d'œuvre salariée, la présence des femmes est également perceptible. En plus d'être utilisées comme main d'œuvre familiale, elles le sont également comme main d'œuvre salariée dans la production maraîchère. La figure qui suit illustre le taux de leur participation comme main d'œuvre salariée dans la production.



Source : enquête 2015

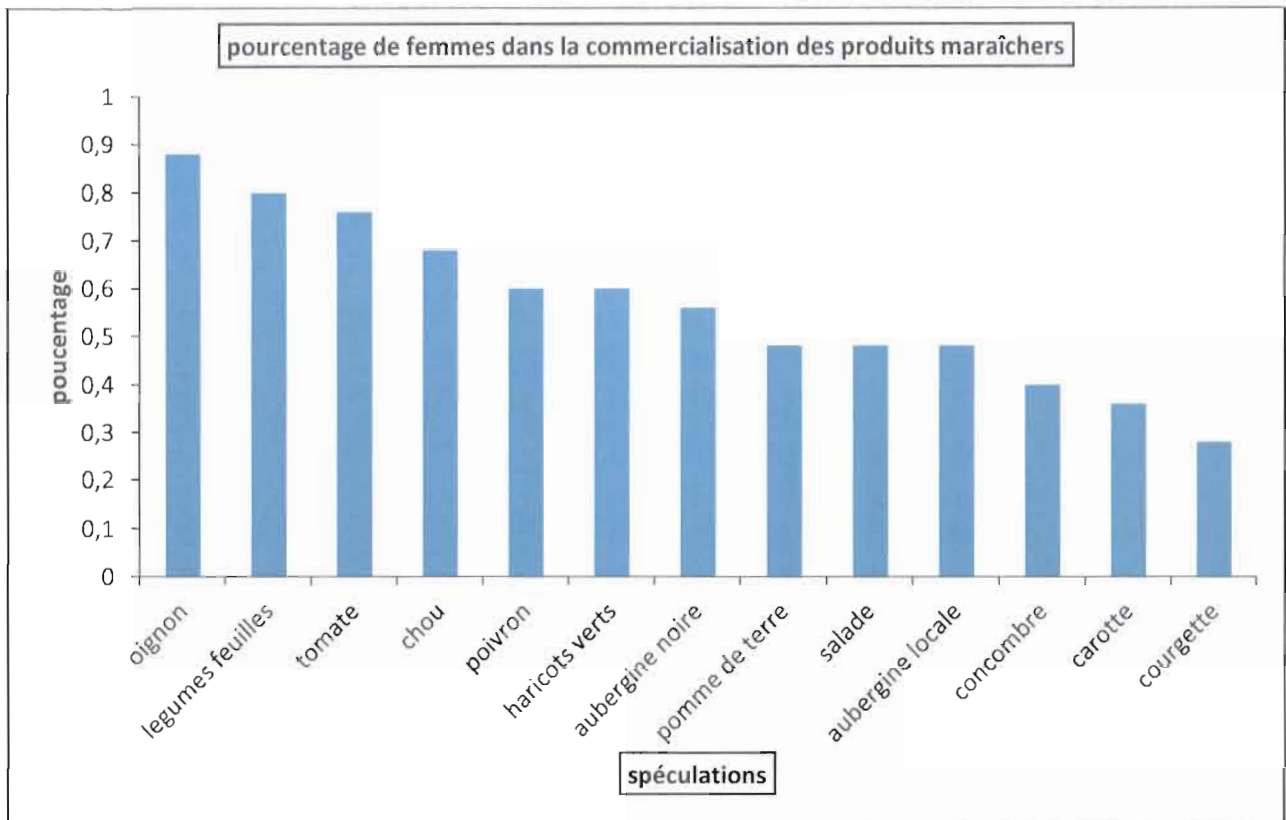
Figure 9: proportion des femmes utilisées comme main-d'œuvre salariée

On voit également à travers la figure la participation effective des femmes dans la production (semis= 56%, désherbage=58,67%, arrosage=53,3%, préparation du sol=52%, sarclage=48%).

De façon générale, nous pouvons dire que les femmes participent activement à la production maraîchère. Leur grande endurance, leur docilité et leur minutie, constituent de véritables atouts pour leur embauche comme main d'œuvre.

3.1.3.2. Au niveau de la commercialisation

Selon la Direction Provinciale de la statistique Agricole (DPASA) la production maraîchère est essentiellement destinée au marché. Plus de 80 à 95% des produits maraîchers sont commercialisés. Cependant, l'activité de commercialisation est assurée presque exclusivement par les femmes. Selon nos données d'enquêtes, le pourcentage de femmes impliquées dans la commercialisation des produits maraîchers est de 87.5%. La vente s'effectue bord champ, dans un site spécifique, au marché local, au marché national et même le marché international. Ce résultat montre que les femmes sont fortement impliquées dans la commercialisation des produits maraîchers. En effet, la figure suivante montre leur proportion dans la commercialisation de quelques produits maraîchers.



Source : enquête 2015

Figure 10: Proportion de femmes dans la commercialisation de produits maraîchers



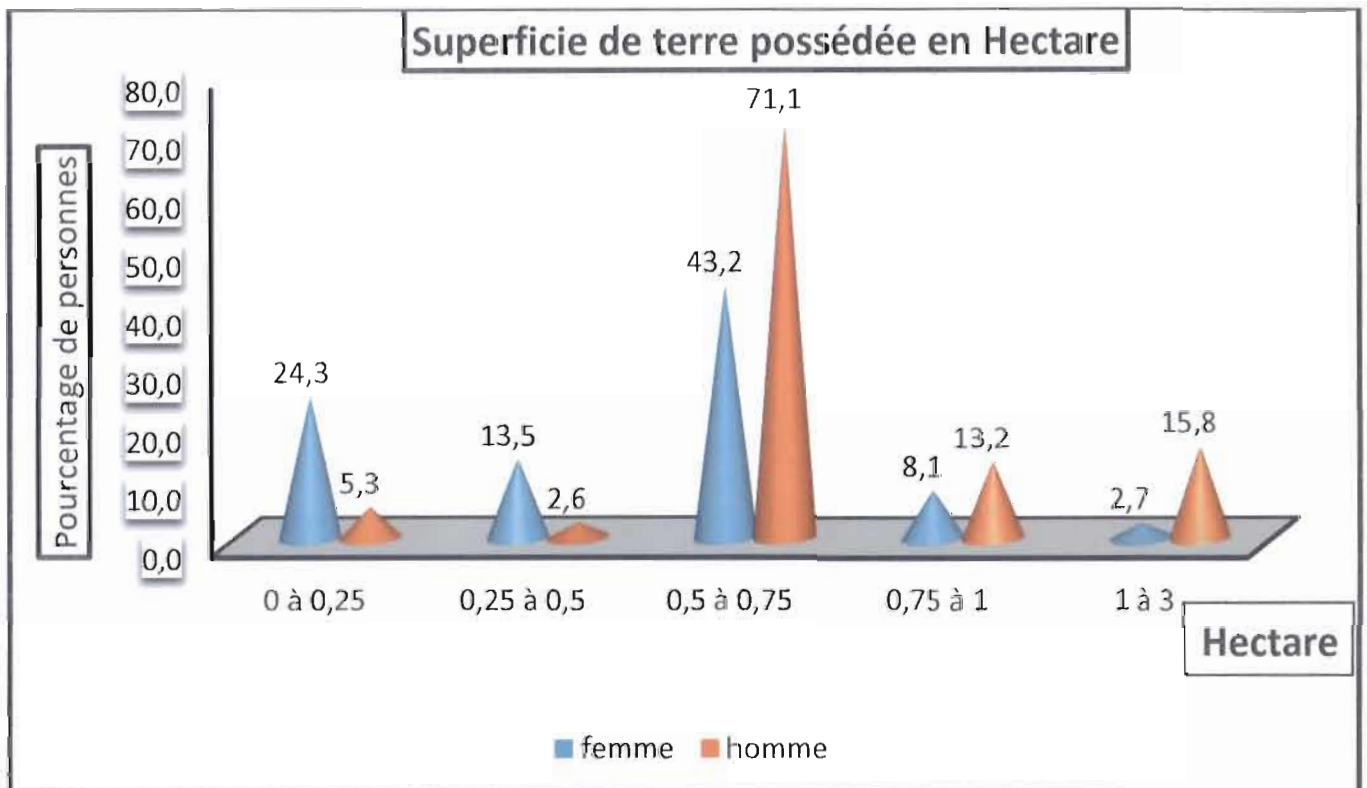
Figure 11: Photo des commerçantes de produits maraîchers dans le site de Kuinima (calema lôgô ou marché du soir)

Source : données enquête 2015

3.1.4. Les Pesanteurs

3.1.4.1. Pesanteurs socio-culturelles

La principale pesanteur socio-culturelle est liée à l'accès à la terre des femmes. En effet il existe de fortes inégalités et disparités de mode d'accès à la terre entre les hommes et les femmes. Selon certaines coutumes, les femmes n'ont pas droit à la terre. Elles sont obligées de se contenter de leur petite superficie de terre pour espérer avoir une production acceptable afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. Notre enquête a révélé que dans la majeure partie des cas, les femmes possèdent de faibles superficies cultivables. De plus 76% des femmes affirment être confrontées à un problème d'insécurité foncière. La figure ci-contre illustre les disparités au niveau des superficies entre les hommes et les femmes.



Source : enquête 2015

Figure 12: Disparité des superficies entre les hommes et les femmes.

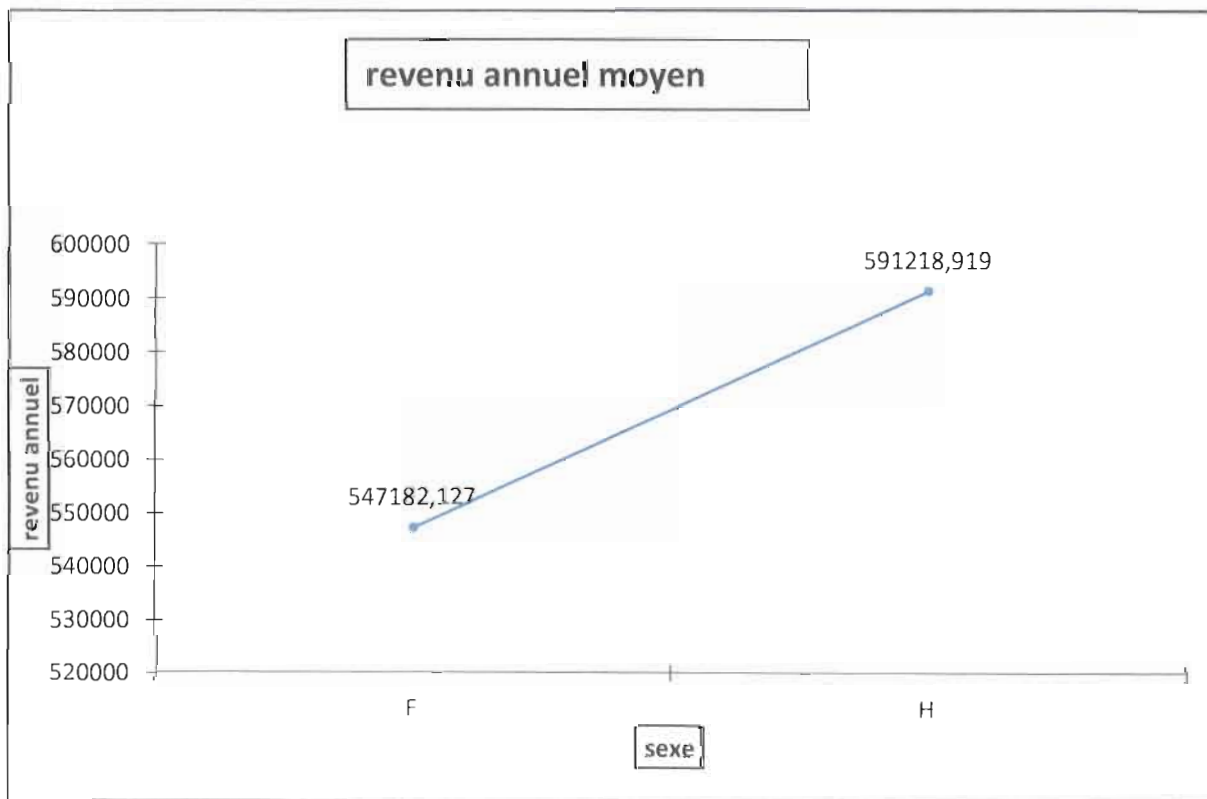
Nous remarquons à travers la figure, que la proportion des hommes est plus marquée au niveau des grandes superficies (0,5 à 3 hectares). Par ailleurs, c'est dans les petites superficies que nous observons le plus grand nombre de femmes, surtout dans les superficies comprises entre 0,25 et 0,5 hectares. Ces petites superficies témoignent des lopins de terre dont elles en bénéficient soit de leur mari, soit d'une tierce personne de la famille.

3.1.4.2. Les pesanteurs économiques

a. Manque d'équipement de production

La majorité des exploitantes maraîchères (91%) rencontre des difficultés dans l'acquisition de matériels de production. Seulement 9% des femmes possèdent une motopompe. Le coût élevé des équipements, évoqué par plus de 54% des femmes, ressort comme la principale explication. Les autres raisons telles que la mauvaise qualité des équipements et leur non disponibilité sont évoquées respectivement par 34 et 20% des femmes. Selon nos données d'enquêtes, seulement 19,3%, 9,3%, 17,4% ont accès respectivement à une motopompe, une brouette, une charrette. Celles qui ont accès aux matériels de protection ne représentent seulement que 14%, les mettant ainsi dans une situation de vulnérabilité au niveau de l'application des pesticides.

Par ailleurs, la disparité observée au niveau des revenus entre les hommes et les femmes, pourrait expliquer en partie, ce sous-équipement des femmes. En effet, le revenu annuel des femmes est en moyenne de 547 182 f CFA et contre un revenu annuel de 591 219 f CFA pour les hommes. La courbe suivante traduit le niveau de revenu atteint par les hommes et les femmes dans la production maraîchère.



Source : enquête 2015

Figure 13: Courbe traduisant le niveau de revenu des hommes et des femmes.

b. Difficultés d'accès aux intrants

➤ **Au niveau des semences**

La quasi-totalité des maraîchères (86,3 %) rencontre des difficultés dans l'acquisition des semences. Au nombre de ces difficultés, nous avons la non disponibilité, le coût élevé et la mauvaise qualité des semences. La principale difficulté relevée reste le coût élevé des semences qui touche près de 76% des exploitantes maraîchères. La majeure partie des semences utilisées par les femmes sont des semences dites locales occasionnant ainsi des pertes au niveau des rendements à cause de l'inefficacité de certaines d'entre elles.

➤ **Au niveau des produits de traitements et de l'engrais.**

Tout comme au niveau de l'acquisition des semences, les femmes (79,6%) connaissent des difficultés dans l'acquisition des produits de traitement. La principale raison reste toujours le coût qu'elles jugent très élevé, souligné et évoqué par certaines femmes.

Par ailleurs, dans l'acquisition de l'engrais, 80% des femmes ont du mal à se le procurer, à cause de son coût élevé.

c. Difficultés liées à la commercialisation

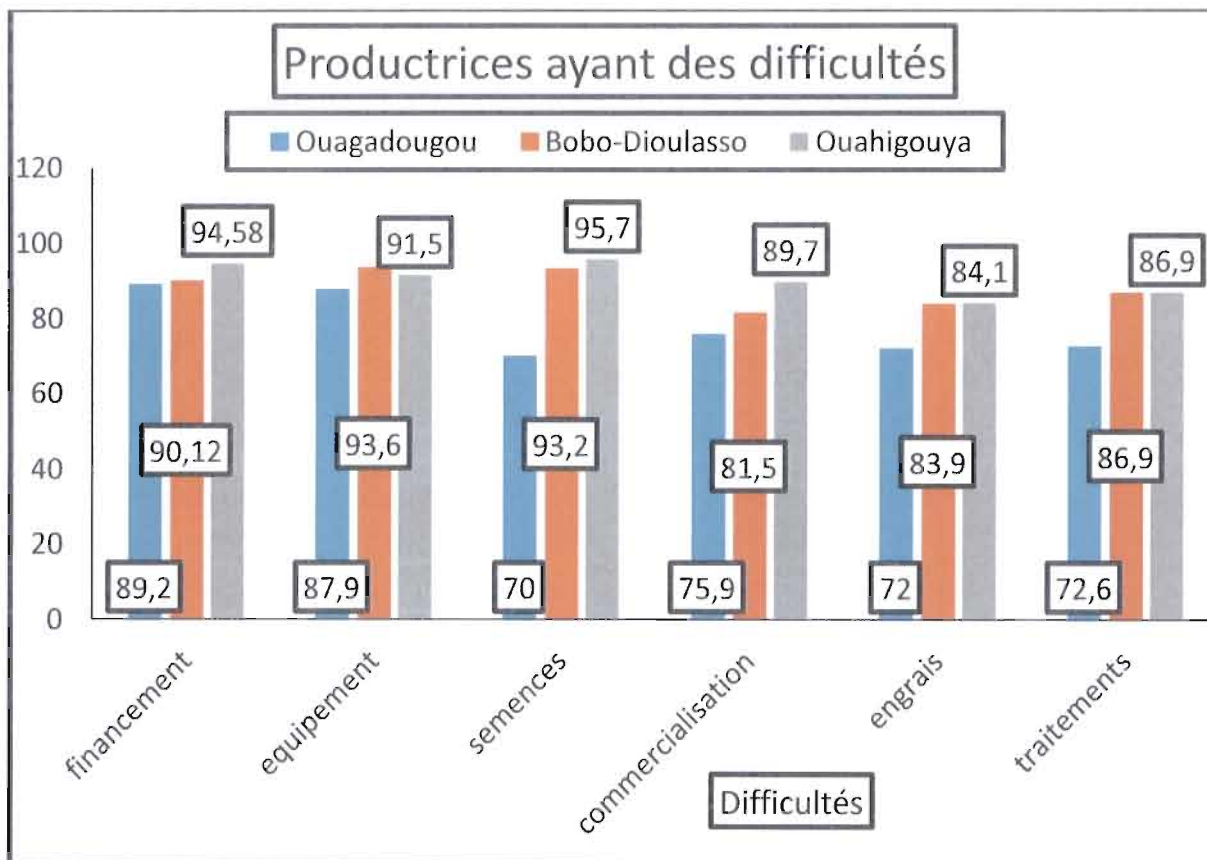
Lors de notre étude, 85.7% des femmes ont affirmé avoir des difficultés liées à la commercialisation de leurs produits. Dans le cadre de notre enquête, ont été retenus comme difficultés liées à la commercialisation, le manque d'acheteurs, le bas prix des produits maraîchers, l'éloignement des centres de vente, le mauvais état des routes et les ventes à crédit, et enfin le problème de conservation. Pour 65% des femmes, le bas prix des produits maraîchers constitue la principale difficulté liée à la commercialisation.

d. Accès au financement

Les résultats des enquêtes ont montré que 91.3% des femmes n'ont pas accès au crédit. Les raisons sont les suivantes : absence de structure financière dans la zone, crédit inadapté au besoin du secteur et enfin le manque de garanties des exploitantes. L'accès aux crédits pour les producteurs maraîchers reste un grand problème parce que l'activité est perçue par les structures de financement, comme étant à haut risque. Les conditions d'accès sont alors compliquées, ne permettant pas à certains groupes défavorisés, comme les femmes, d'y avoir accès. Elles sont alors obligées d'échelonner la production pour pouvoir générer les revenus nécessaires pour les investissements. Certaines (32.1%) ont recours à des usuriers qui pré financent la production et leur imposent des taux d'intérêts exorbitants. Egalement, cela les rend complètement dépendantes des clients qui, très souvent, décident du prix d'achat au

producteur du fait qu'ils préfinancent les facteurs de production (semences, engrais, pesticide, motopompes).

La figure ci-contre résume le pourcentage des femmes ayant des difficultés dans l'acquisition des facteurs de production.



Source : enquête 2015

Figure 14: Proportion des femmes ayant des difficultés pour l'acquisition de certains facteurs de production et dans la commercialisation.

3.1.5. Corrélation entre quelques paramètres du système de production

Tableau 7: Matrice de corrélation entre quelques paramètres du système de production

Variables	sexe-F	sexe-H	rdts oignon (kg/ha)	rdts tomates (kg/ha)	rdts chou (kg/ha)	rdts pomme-terre (kg/ha)	qté NPK (kg)	qté UREE (kg)	semence améliorée (kg)
sexe-F	1								
sexe-H	-1	1							
rdts oignon (kg/ha)	-0,23	0,23	1						
rdts tomates (kg/ha)	0,33	-0,33	0,00	1					
rdts chou (kg/ha)	-0,39	0,39	-0,11	-0,04	1				
rdts pomme-terre (kg/ha)	-0,59	0,59	-0,46	0,03	0,07	1			
qté NPK (kg)	-0,48	0,38	0,34	0,51	0,01	0,38	1		
qté UREE (kg)	-0,18	0,18	0,14	0,31	0,01	0,38	1,00	1	
semence améliorée (kg)	-0,21	0,21	0,42	0,28	-0,60	0,80	0,78	0,78	1

Les valeurs en gras sont significativement différentes de 0 à un niveau de signification $\alpha=0,05$.

(Rdt=rendement ; qté=quantité ; Kg= kilogramme ; l=litre ; ha= hectare ; NPK : Nitrate-Phosphore-Potassium)

Dans l'ensemble l'Analyse de Variance a révélé des corrélations positives au niveau du sexe masculin et des corrélations négatives au niveau du sexe féminin, entre les différents paramètres analysés.

Il existe une faible corrélation positive (0,23) entre le rendement d'oignon et le sexe-homme. Ce qui signifie que le rendement oignon est influencé positivement par les hommes. Par

contre, la corrélation entre le rendement d'oignon et le sexe femme, est négative (-0,23) témoignant ainsi du niveau limité de production d'oignon des femmes.

Il en est de même pour le rendement chou. La corrélation est positive au niveau du sexe masculin (0,39). Cela signifie que dans 39% des cas, le rendement du chou est influencé par le sexe masculin. Elle est encore négative au niveau du sexe féminin (-0,39) montrant une fois de plus la faible implication des femmes dans la production du chou, sujette à des raisons multiples mentionnées plus hauts.

Par ailleurs, Il existe également une corrélation positive (0,38) entre la quantité de NPK utilisée et le sexe-masculin et une corrélation négative au niveau du sexe féminin (-0,48). Cela signifie que les hommes ont beaucoup plus accès à l'engrais, notamment le NPK, par rapport aux femmes. Il en est de même au niveau de l'accès aux semences améliorées. Ces résultats scientifiques attestent que les femmes sont de nature, marginalisées dans la production maraîchère et pourtant elles constituent un socle incontournable dans le développement de la filière maraîchère au Burkina Faso.

3.2. DISCUSSION

3.2.1. Le rôle des femmes dans le développement de la filière maraîchère

Les femmes jouent un rôle très important dans la filière, notamment dans les maillons production et commercialisation. En effet dans la production, nos données d'enquêtes ont montré que les femmes sont fortement représentées depuis la préparation du sol jusqu'à la récolte, en passant par le semis, le repiquage, le sarclage, le binage, le désherbage, l'application de l'engrais et l'arrosage. Dans presque toutes les étapes de la production, le taux de participation des femmes est remarquable. Ces résultats corroborent ceux du Ministère de la Promotion de la Femme (2009) qui reconnaissent que les femmes occupent plus de 60% des activités de production maraîchères. Selon ce rapport qui s'appuie sur les résultats d'un recensement du ministère en charge de l'agriculture (2006-2007), les femmes burkinabé excellent dans la production maraîchère, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la sylviculture, le petit commerce, la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et forestiers non ligneux. Par ailleurs, les travaux de Bisiliat et Fieloux (1983) ont eu à montrer que les femmes africaines effectuaient 70%, voire 80% du travail agricole, 50% des opérations d'élevage et 100% des transformations des matières premières. Dans le même ordre d'idées, les travaux de Savane (1986) ont également montré que les femmes représentaient en moyenne 80% de la population rurale et 70% de la main d'œuvre agricole.

En outre, dans le maillon commercialisation, le rôle joué par les femmes est aussi déterminant. En effet, dans nos résultats, il est ressorti que le volet commercialisation est exclusivement réservé aux femmes avec un taux de participation de 87,5%. Elles assurent l'écoulement des produits maraîchers favorisant ainsi, la rentabilité des investissements par les producteurs au profit de ces derniers. Ces résultats sont similaires à ceux d'ASSEMIAN N. E. (1995) qui a eu à montrer que la commercialisation des produits maraîchers connaît une forte participation des femmes avec un taux de 75,3%. Ainsi, nous pouvons conclure que l'hypothèse que nous avons énoncée en début de travaux, qui soutient que le rôle joué par les femmes dans la filière maraîchère est déterminant, est vérifiée. Cependant ce rôle se heurte à de contraintes qui minent leur pleine participation au développement de la filière.

3.2.2. Contraintes à la pleine participation des femmes au développement de la filière maraîchère

En dépit de leur forte contribution au développement de la filière, les femmes sont victimes d'un certain nombre de pesanteurs qui entravent leur efficacité dans le maraîchage.

Les femmes qui assurent une grande partie des travaux de la production maraîchère, ont paradoxalement un faible accès aux moyens de production. Les pesanteurs socio-culturelles les empêchent d'avoir facilement accès à la terre. Nous avons montré dans nos résultats qu'elles avaient des difficultés pour accéder à la terre et que leurs superficies emblavées étaient moindres par rapport à celles des hommes. En effet, l'étude de la FAO (2012) vient en appui à nos résultats. Selon le même auteur, il existe des inégalités socio-culturelles et économiques entre hommes et femmes, qui compromettent le développement de la filière maraîchère. Cette pesanteur dans l'accès au foncier des femmes, a été également évoquée par le Ministère de l'Agriculture Marocaine (2012) que les femmes ne possèdent seulement que 14% des propriétés agricoles. Dans ce rapport, il a été souligné également que les terres collectives sont gérées uniquement par des hommes et que rares sont donc les femmes qui possèdent des terres. Dans le même sens, Vanga A. (2014) affirme que les femmes rurales sont généralement marginalisées dans l'accès au foncier et nous pouvons ainsi affirmer que nos résultats sont en parfaite corroboration quant à l'accès au foncier des femmes.

Par ailleurs, à l'instar des pesanteurs socio-culturelles il y'a aussi des pesanteurs économiques qui compromettent également la pleine participation des femmes au développement de la filière. En effet, les pesanteurs économiques sont un frein au développement de la filière car les femmes (84,2%) n'arrivent pas à payer du matériel pourtant nécessaire voire même indispensable à la production. Ces pesanteurs sont entre autres les difficultés d'accès aux équipements de production (79,6%), aux intrants (semences (86,3%) engrais (80%) et produits de traitement phytosanitaire (84%), au crédit (91,3%) et des difficultés de commercialisation (85,7%) des produits maraîchers. Ainsi, par rapport à l'accès au crédit, nous pouvons dire que les structures de financement agricole exigeraient un certain nombre de garanties que les femmes ne peuvent honorer. Aussi, le crédit est souvent inadapté au besoin du secteur c'est-à-dire que son mode de remboursement ne convient pas avec la période de vente des produits maraîchers. Cette difficulté d'accès au crédit entraîne la dépendance des producteurs vis-à-vis des acheteurs et exportateurs qui à leur tour dépendent financièrement des clients extérieurs. Nos résultats corroborent ceux de ILLY et al. 2007 qui affirment que l'accès au crédit constitue l'un des problèmes majeurs pour les producteurs maraîchers. Les mêmes auteurs ajoutent que très peu de producteurs ont accès au crédit dans les institutions financières du pays. Dans le même ordre d'idées, un rapport du Ministère de La Promotion de la Femme (2009), reconnaît que les femmes ont un faible accès aux services financiers. Selon ce même rapport, l'accès aux crédits, associé à leurs conditions, seraient en défaveur des femmes par le fait qu'elles ont du mal à trouver des hypothèques pour garantir

lesdits crédits. Aussi, au niveau des équipements, nos résultats ont montré que 18% des productrices ont accès aux motopompes. Cela est similaire aux résultats trouvés par ILLY et *al.* 2007 qui attestent que seulement 17,9% des maraîchères utilisent des motopompes. Dans le même sens une étude menée au niveau national par la Direction de la prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires (2011) indique les difficultés d'accès aux semences (87%), équipements agricoles (83.8%), produits de traitements (85%) corroborant ainsi nos résultats cités plus haut. Un autre constat selon nos données d'enquêtes est que le revenu annuel moyen obtenu par les femmes (547 182.13 F CFA) est inférieur à celui des hommes (591 219 F CFA) au niveau de la production maraîchère. Ce résultat est comparable à celui de la DPSAA (enquête 2004-2005) qui a révélé que les hommes ont un revenu supérieur à celui des femmes en moyenne, soit 82 241 F CFA contre 16 928 FCFA pour les femmes. Ainsi, la redistribution des revenus se fait pour la plupart du temps en défaveur des femmes, les rendant plus vulnérables à l'incidence de la pauvreté, compromettant ainsi leur participation au développement de la filière maraîchère.

Aussi, nos travaux ont révélé des difficultés au niveau de la commercialisation et près de 85,7% des femmes rencontrent des problèmes dans ce maillon de la chaîne. Ce résultat corrobore celui du MAHRH (2011) qui énonce qu'au niveau national, près de 95 % des exploitants maraîchers rencontrent des difficultés de commercialisation. Ainsi, au vu de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que notre deuxième hypothèse est vérifiée. Le rôle des femmes dans la filière maraîchère est sujet de contraintes qui empêchent de contribuer efficacement au développement de la filière.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le concept du genre repose essentiellement sur une amélioration des relations entre les femmes et les hommes. Il existe des inégalités entre les hommes et les femmes. Cela confine aux femmes un statut de dominées. A travers le maraîchage, nous pouvons percevoir ces inégalités qui handicapent son développement.

Au Burkina Faso les inégalités entre les sexes constituent des obstacles majeurs au développement de la filière maraîchère. L'analyse des résultats de nos enquêtes montre que la production maraîchère est pratiquée par les femmes et les hommes mais à des proportions différentes suivant le genre. Au-delà de la production, les femmes participent plus à la commercialisation des produits maraîchers par rapport aux hommes. Le développement de la filière maraîchère nécessite donc une synergie d'action du rôle des femmes et celui des hommes. Nos résultats ont eu à montrer que les femmes constituent une main d'œuvre importante pour le développement de la filière maraîchère. Malheureusement, certaines pesanteurs socio-culturelles et économiques entravent leur pleine participation au développement de la filière.

Notons qu'il existe des limites à notre étude. En effet, une des limites de l'étude était la petite taille de l'échantillon ne permettant pas ainsi une très grande représentativité. Le choix des enquêtés a été réalisé sur un mode aléatoire pour que les résultats de l'étude soient représentatifs de la population totale des producteurs et distributeurs de produits maraîchers du Burkina Faso. De plus, cet échantillonnage peut introduire des biais. En effet, les personnes qui acceptent de répondre au questionnaire sont celles qui se soucient de la question étudiée. Cela suppose un problème de généralisation des résultats. Aussi, il est impossible de savoir si les volontaires se comportent de la même façon que ceux qui appartiennent à la population cible mais qui n'ont pas répondu.

Ainsi, les sciences sociales nous offrent différentes méthodes pour rechercher des informations et les analyser. Il n'y a pas une méthode parfaite, il n'y en a pas non plus de mauvaise. C'est, avant tout, un enjeu de questionnement de départ. Selon ce que l'on veut savoir on pourra faire appel à telle ou telle méthode mais on ne peut pas demander à un type d'étude de répondre à toutes les questions en même temps.

Compte tenu du rôle important que joue la femme dans la filière maraîchère, en termes de recommandations, les actions suivantes méritent d'être promues afin de permettre un réel développement de la filière. Nous suggérons :

-A l'ETAT de :

- ✓ Promouvoir les droits d'accès et de contrôle des ressources et partage équitable des revenus des femmes ;
- ✓ Améliorer l'accès et le contrôle, de manière égale et équitable, des hommes et des femmes aux facteurs de production ;
- ✓ Promouvoir le Genre pour un changement de mentalités en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes.

-Aux ONG de :

- ✓ Renforcer l'égalité et l'équité de genre dans l'accès des facteurs de production;
- ✓ Augmenter la capacité professionnelle des acteurs à tous les niveaux ;
- ✓ Développer des opportunités pour l'octroi de crédit en tenant compte des spécificités du Genre ;
- ✓ Promouvoir le Genre en lien avec le développement de la filière maraîchère ;
- ✓ Mobiliser la population cible de toutes les régions du pays pour la sensibilisation sur le concept Genre ;

-Aux Producteurs de :

- ✓ Utiliser les intrants de bonnes qualités
- ✓ Suivre les consignes des techniques culturales
- ✓ Permettre l'accès à tous aux facteurs de production, surtout aux femmes ;
- ✓ S'organiser d'une meilleure manière ;

-Aux Distributeurs de :

- ✓ S'organiser pour mieux travailler
- ✓ Réduire les marges bénéficiaires ;
- ✓ Améliorer les techniques de conservation des produits maraîchers et leur transport.

Les produits maraîchers sont beaucoup tournés vers la consommation immédiate. En termes de perspective, il serait important de se pencher sur la transformation de ces denrées en vue d'assurer une pérennisation de ces produits sur le marché. Cela constituerait aussi une création d'emplois importante.

BIBLIOGRAPHIE

- ADF IV, 2008**, « Assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes en Afrique », rapport d'étape, Paris, Karthala, UA, BAD, 54 pages.
- AFARD Togo (L'antenne du Togo de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement). (2003)**. Recherche féministe francophone : « Ruptures, Résistances et Utopies ».Echo N12.
- ALMEIDA, 2007**, « *Femmes et processus électoraux* », Actes d'un atelier national de formation, 62 pages.
- ALMEIDA, 2007**, « *Femmes et processus électoraux* », Actes d'un atelier national de formation, 62 pages.
- AMOUSOU, 2010**, « Femme et développement durable au Sahel : analyse des politiques nationales et des agences d'aide au Burkina Faso et au Mali », Paris, Karthala, OCDE, Club du Sahel, 47 pages.
- ASSEMIAN N. E., 1995**, « Problématique d'une meilleure participation des femmes au développement rural : cas des femmes senoufo et malinké dans le département de Korhogo » Winrcok International, Abidjan, 215 pages.
- BAHIBO G. A., 2003**, « La culture maraîchère au Burkina Faso: analyse des données de la campagne 1998-1999 », Rapport de stage d'ingénieur statisticien, Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), 71 pages.
- BECK et STELCNER, 1997**, « le Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes », 56pages.
- BILLAZ, R. & DIAWARA, Y. 1981. BILLAZ, R., Y. DIAWARA, AND OTHERS, 1981**, *Inquiries into the rural environment of the Sahel* (Enquêtes en milieu rural sahélien). Paris : PUF, Agence de Coopération Culturelle et Technique, 195pages.
- BISILLIAT J. ET FIELOUX M., 1983**, « *Femmes du Tiers Monde : Travail et quotidien. Le sycamore* », Paris, 122 pages.
- BOGNINI Siégnounou, 2010**, « Cultures maraîchères et sécurité alimentaire en milieu rural », Master II, 51 pages.
- BOGNINI Siégnounou, 2012**, « Impacts des changements climatiques sur les cultures maraîchères au Nord du Burkina Faso : cas de Ouahigouya », ASDI, 38 pages.

- BOURDIEU P., 1998**, « *La domination masculine* », Paris, Seuil, coll. Liber, 134 pages.
- COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO, 2007**, « Projet de Plan de Développement Communal (PDC) » 104 p.
- DIABATE A., 2002**, « La problématique de la commercialisation des produits maraîchers des producteurs urbains de Bobo-Dioulasso : Cas des maraîchers de Dogona », 36 pages.
- DESMAS STEPHANIE, 2005**, « Analyse comparative de compétitivité : le cas de la filière tomate dans le contexte euro-méditerranéen », 75 pages.
- Direction Générale des Prévisions et des statistiques Agricoles(DGPSA), 2005**, « Résultats définitifs de la campagne agricole 2004/2005 », 65 pages.
- Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER), 2010**, « Rapport d'analyse du module maraîchage, bureau central du recensement général de l'agriculture », 214 pages.
- Direction régionale de l'économie et du développement du Nord (DRED/Nord), 2005**, Monographie du Yatenga, Ouahigouya, Burkina Faso, 122 pages.
- Direction Provinciale de la Statistique Agricole (DPASA), 2013**, « Rapport d'activités » 40 pages
- DPSAA, 2011**, « rapport générale du module maraîchage », 318 pages.
- FAO/OMS, 2002**, « Manual on development et use of FAO et WHO », Mémoire de D.E.A, Communauté Française de Belgique, 86 pages.
- FAO/DSA/, 2008**, « Analyse de la filière Maraîchage au Burkina Faso », Rapport Enquête maraîchère, 117 Pages.
- FAO, 2012**, « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », 202 pages.
- FONTAN Charlotte, 2006**, « L'outil filière agricole pour le développement rural », 27 pages.
- FROMAGEOT A., FLORENCE P., COPPIETERS Y., 2005**, « Femmes, cultures maraîchères et recours aux soins en Afrique de l'Ouest », 55 pages.
- F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations en 2009-2010), 2010**, « Nous avons osé le genre », article, 5 pages.

ILLY L., BELEM J., SANGARE N, KABORE M., 2007, Rapport provisoire, « Contribution des cultures de saison sèche à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire », 120 pages.

INSD/MPF, 2010, « Femmes et hommes au Burkina Faso, des faits et des chiffres », 66 pages.

JARMAN, J., 2000, RICHARD ANKER, GENDER AND JOBS, Sex Segregation of Occupations in the World, Geneva: International Labour Office, 1998, paperback 45 Swiss francs, xii+444 pp.: Work, Employment and Society, v. 14, no. 02, p. 401–416, doi:null.

LEVIN, C., ARMAR-KLEMESU, M., RUEL, M., MORRIS, S., & AHIADKEKE, C. (2000).Urban livelihoods and food and nutrition security in Greater Accra, Ghana. Washington, DC: International Food Policy Research Institute.
Bahibo G. A., 2003, « La culture maraîchère au Burkina Faso: analyse des données de la campagne 1998-1999. » Rapport de stage d'ingénieur statisticien, Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), 71 pages.

Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH), 2004a, « Analyse de la filière maraichage au Burkina Faso », /CRA/FAO, 124 pages.

Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH), 2004b, « Etude pour l'élaboration du plan de développement de la filière fruits et légumes. », 164 pages.

Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques(MAHRH), 2007, « Analyse de la filière maraîchage au Burkina Faso », 127p.

Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH), 2004, « Politique national de développement durable de l'agriculture irriguée, stratégies, plan d'action, plan d'investissement à l'horizon 2015 ». Rapport principal, Ouagadougou: MAHRH, 170 pages.

Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH), 2011a, « Résultats prévisionnels de la campagne agricole et de la situation alimentaire et nutritionnelle », 77pages.

Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH), 2011b, « Bilan de la campagne 2009-2010 et de programmation 2010-2011 de la filière oignon dans la zone d'intervention du PAFASP », 86 pages.

Ministère de l'Agriculture Marocaine (MAM), 2012, « Rôle de la femme dans le secteur irrigué au Maroc », 36 pages.

MED, 2005, « Cadre stratégique régional », Monographie du Yatenga, Ouahigouya, Burkina Faso, 122 pages,

MPF, 2009, « document de la politique nationale genre du Burkina Faso », 56 pages.

Nchoutnji Ibrahim, M'Biandoun Mathurin, Dongmo Aimé Landry, Balarabe Oumarou, 2010, « Système de culture sur couverture en Afrique Centrale : conditions techniques et socio-économiques pour son développement », 12 pages.

OUEDRAOGO Djamilaté., 2012, « La vie socio-économique des femmes productrices d'oignon dans l'Oundala. Au Burkina Faso : comment mesurer les impacts ? », 123 pages.

OUEDRAOGO S., 2004, « Le groupement des productrices maraîchères de Oula-Koulsin », collection études de cas d'entreprises d'économie sociale, 42 pages.

OUOBA, R. TANI, M. TOURE, Z., 2003, « Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso », rapport, 105 pages.

RETAILLEAU Elisabeth, 1994, « PROJETS MARAICHERS DES ONG AU BURKINA FASO : Une évaluation économique », 130 pages.

SCHNITZLER, G., S. SIF, AND R. E. KINGSTON, 1998, Human SWI/SNF interconverts a nucleosome between its base state and a stable remodeled state: Cell, v. 94, no. 1, p. 17–27.

TIENDREBEOG-KABORET Alice, 2000, « *la participation de la femme africaine aux processus de prises de décision : réalités et perspectives* », 45 pages.

ZIDA/BANGRE H., 2009, « Monographie de la commune urbaine de Bobo-Dioulasso. » RGPH-2006, 107 pages.

WEB GRAPHIE

- AUTISIER V., 1994**, *Jardin des villes, jardin des champs: maraîchage en Afrique de l'ouest; du diagnostic à l'inventaire*, Paris, éd. ORET, Ministère de la coopération, ACCT, 300pages. Consulté le 19 septembre 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/5356> ; DOI : 10.4000/vertigo.5356.
- FAO, 2010**, « genre et maraichage », 28 pages. Consulté le 16/02/2016 sur <http://www.genreenaction.net>.
- Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA), 2012**, « Annuaire des statistiques agricoles, 2012 », 227 pages. Consulté sur <http://Google.com>.
- PNUD, 2002**, « Rapport mondial sur le développement Humain », *Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, 292 pages. Consulté le 05/06/2015 sur http://www.planete-burkina.com/agriculture_burkina.
- Cissé G., 1997**, « Impact sanitaire de l'utilisation d'eaux polluées en agriculture urbaine : cas du maraîchage à Ouagadougou (Burkina Faso) », Thèse, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Switzerland, Lausanne, Climatiques (PANA DU BURKINA FASO), 176 pages. Consulté le 13/11/2015 sur <http://www.ruralia.com>.
- Tougma A., 2007**, « Déterminants de la durabilité des pratiques d'irrigation dans les systèmes de production maraîchère urbain et périurbain au Burkina: analyse de la situation à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou », Mémoire d'ingénieur, Institut du Développement Rural, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, 92 pages. Consulté le 20/12/2015 sur <http://Google scholar.fr>.

Annexes

Annexe 1 : fiche d'enquête des producteurs (questionnaire).....	55
Annexe 2 : fiche des distributeurs (questionnaire)	63

Annexe 1 : fiche d'enquête des producteurs (questionnaire)

Enquête sur le genre et le développement de la filière maraichère au Burkina Faso.

Nom de l'enquêtrice :

Date de l'enquête :N° / _____ /

I.1 Identification du producteur/de la productrice

1- Nom de l'exploitant(e) :

2- Contact / _____ / 3-sexe : 1=femme / 2=homme 4- Age / ____ /

5- Région : 6- localité.....

7- Milieu : 1= urbain / 2= rural

8- Situation Matrimoniale : 1=Célibataire / 2= Mariée / 3=Divorcée / 4=Veuve

9- Niveau d'instruction : 0= Aucune / 1= Primaire / 2=Secondaire / 3= Universitaire / 4= École coranique / 5 = Alphabétisée

10- Activité principale : 1= Maraichage / 2= Agriculture / 3= Elevage / 4= Industrie / 5= Artisanat / 6= Commerce / 7=Autres.....

11- Activité secondaire : 1= Maraichage / 2= Agriculture / 3= Elevage / 4= Industrie / 5= Artisanat / 6= Commerce / 7=Autres.....

12- Depuis quand êtes-vous dans l'activité de production maraichère ?.....

II. Mode d'organisation des femmes/hommes dans le maraîchage;

II.1 Mode d'exploitation

1= individuel ; 2 = collectif;

II.2 Si 2 ou 3, Possédez-vous au niveau familial une exploitation maraichère ? 1=oui, 2=non

II.2.1 Si oui, quel est votre rôle dans l'exploitation ?

.....
.....

II.2.2 Pourquoi :

II.3 Etes-vous membre d'une organisation ? 1= oui / ____ / 2= non / ____ /

II.3.1 Si oui, quel type d'organisation ? : 1= Groupement/ 2 =ONG / 4= Coopérative / 5- Organisation paysanne/

6 = Autres.....

II.3.2 Si non pourquoi ?.....

.....

II.4 Avez-vous bénéficié de formation(s) sur le maraîchage ? 1= oui / ____ / 2= non / ____ /

1= préparation du sol / 2= irrigation / 3= compostage / 4= fertilisation / 5= protection des cultures (chimique et/ou biopesticide) / 6= conditionnement et conservation des récoltes / 7= autres.....

II.4.1 Pourquoi :

III. Moyens de productions

III.1. Le foncier

Champ(c) et jachère(j)	Superficie (ha ou m ²)	Mode d'accès au foncier (1=héritage, 2=achat, 3=don, 4=location,)	Depuis quand vous exploitez le champ?	De qui avez-vous reçu le champ?	Si le champ est loué, quel est le prix

Si elle/il a eu à changer de champ, pourquoi ?.....

III.2. L'équipement (de production, de transport et de conservation)

équipements	Année d'acquisition	Mode d'acquisition : 1 = héritage, 2 =achat au comptant, 3 = achat à crédit, 4= autre

Code équipement : 1=motopompe et accessoire/ 2=charrette/ 3=brouette / 4=pulvérisateur/
 5=arrosoir/ 6= charrue/ 7=équipements de protection / 8=autre.....

III.3. Disponibilité et utilisation de la main d'œuvre

	Opération réalisée	Main d'œuvre familiale			Main d'œuvre salariée			
		Effectif	Durée totale du travail (jrs)	Estimer le cout total payé	Effectif	Durée totale du travail (jrs)	Coût journalier / pers FCFA)	cout total payé
Hommes adultes								
Femmes adultes								
Enfants :								

Opération : 1= Préparation des parcelles, 2=Labour, 3=transport récolte/intrant, 4=Application fumier / compost ; 5=Semis/Repiquage ; 6=Application NPK/urée ; 7= Sarclage / binage ; 8=Désherbage manuelle ; 9 = Désherbage chimique ; 10= traitement insecticide ; 11= Récolte ; 12=Arrosage ; 13=Préparation de pépinière ; 14= Autre (.....)

IV.2 Sources d'irrigation :

1= barrage / ___/, 2= Fleuve / ___/, 3= rivière / ___/, 4 = Forage / ___/, 6 = puits / ___/,
 7= marigot / ___/, 8= Autre.....

IV.3 - Mode d'irrigation : 1= gravité / 2= arrosage / 3= goutte à goutte / 4= Aspersions /
 5=Autre :.....

Si 3, depuis quand le faites-vous ?.....

V. Commercialisation

V.1 Lieu de vente des produits ? : 1= bord-champ / 2 =site spécifique / 3= marché local

V.2 Qui est le vendeur ? : 1= elle-même/lui-même / 2= époux/épouse / 3= Un tiers

V.3 Qui sont les acheteurs ? : 1= grossistes nationaux / 2= grossistes internationaux / 3=
 détaillants / 4= consommateurs

V.4 Sur 10 personnes qui viennent acheter, il y a combien de femmes ?

1= 1/10 ; 2= 2/10 ; 3= 3/10 ; 4= 4/10 ; 5= 5/10 ;

6= 6/10 ; 7= 7/10 ; 8= 8/10 ; 9= 9/10 ; 10= 10/10.

V.6 Quels sont les investissements réalisés avec les revenus issus du maraîchage ?....

V.6.1. Investissement dans la scolarisation

Personnes (code1)	Niveau de scolarisation (code2)	Code 1 : 1=Elle-même / 2=Epoux / 3=Fillette /4=Garçon/ 5= Autre personne Code 2 : 1=alphabétisé ; 2=primaire ; 3=secondaire ; 4=universitaire ;

XI. Transformation des produits maraichers.

XI.1 Existe-t-il des produits maraichers qui sont transformés localement ?

1=oui / 2=non

XI.2 Si oui, quels sont les produits maraichers qui sont transformés ?

.....

XI.3 Connaissez-vous des structures de transformation de produits maraichers ?

1= Groupement/ 2 =ONG / 3= structure de recherche / 4= Coopérative / 5-
 Organisation paysanne/

6 = Autres.....

XII. Acquis

XII.1 Acquisition de biens immobiliers

1= construction en banco / 2= construction en dur / 3=acquisition parcelle / 4=acquisition de champ (type de valorisation : élevage, production végétale, fruitière, forestière) / 5=Autre

XII.2. Acquisition de moyens de locomotion/transport :

1=vélo / 2=motocyclette / 3=véhicule / 5=charrette / 6=autre

XII.3 Alimentation :

XII.3.1 Quel est globalement l'équivalent (en argent) de la part de production

autoconsommée :

.....

XII.3.2 Combien estimez-vous les dépenses mensuelles faites pour l'alimentation ? :.....

.....

XII.3.3 Combien estimez-vous les dépenses mensuelles faites pour la santé ? :.....

.....

XII.3.4 Combien estimez-vous les dépenses annuelles faites pour l'éducation ? :.....

.....

XII.3.5 Autres investissements (prix alloué par exemple aux funérailles, mariage, etc.).....

.....

XIII. Obstacles (pesanteurs socio-culturelles, pauvreté ...) liés à la pleine participation des femmes au développement du maraichage ;

XIII.1 Pesanteurs socioculturelles

XIII.1.1 Quelles sont les difficultés d'accès à la terre ?

.....

.....

XIV Difficultés liées à la production

XIV.1 Quelles sont les difficultés liées à l'accès aux intrants et équipements ?

*Semences :

1= cout élevé / 2= non disponibilité / 3= mauvaise qualité / 4=Aucune difficulté

*produits de traitement :

1=cout élevé / 2= non disponibilité / 3= mauvaise qualité / 4=Aucune difficulté

*Equipements agricoles :

1=cout élevé / 2= non disponibilité / 3=mauvaise qualité / 4=Aucune difficulté

*Autres difficultés :

.....

XIV.2 Difficulté de commercialisation

XIV .2.1 Avez-vous des difficultés liées à la commercialisation de vos produits

1=oui / 2=non

Si oui, lesquelles

1=mauvaise qualité des produits / 2=transport / 3=mauvaise route

4=éloignement des centres de vente/ 5=pas d'acheteurs / 7=prix de vente bas / 8=vente à crédit / 9=problème de conservation / 10=Autre=.....

XV. Accès au financement

XV.1 Avez-vous déjà bénéficié d'un financement agricole? : 1=oui / ___/ 2=non / ___/

XV 1.1 Si oui, quelle est la source ? : 1=banque / 2=caisse/ 3= tontine / 4= Entente / 5=autres.....

XV.2 Avez-vous des difficultés pour obtenir un crédit ? : 1=oui / ___/, 2=non/___/

XV 2.1 Si oui, quelles sont les difficultés ? : 1= Absence de structure financière dans la zone / 2= Crédit inadapté au besoin du secteur / 3=Manque de garanties des exploitants /4= autres.....

XVI. Actions orientées dans le sens de l'amélioration de la participation des femmes au développement du maraîchage.

XVI.1 Que faites-vous pour remédier à ces difficultés ?

Sur le plan individuel.....

.....

.....

.....

Sur le plan collectif.....

.....

.....

XVI.2 Que comptez-vous faire pour améliorer votre production ?.....

.....

.....

XVI.3 -y a-t-il des structures qui vous appuient, qui vous forment ?

1=oui / 2=non

Si oui, les citer :.....

.....
XVI.4-quelles sont les types de formation que vous recevez de la part de ces structures?

.....
.....
.....

XVI.5- quels sont les autres types d'appui que vous recevez ?

1= technique / 2= financier/ 3= commercial / 4= autres

XVI.6 Avez-vous de l'épargne grâce au maraichage ? (*bien introduire la question*)

Si oui combien ?.....

Recommandations de l'enquêté :.....

.....

Observation de l'enquêteur :

Annexe 2 : fiche des distributeurs (questionnaire)

QUESTIONNAIRE DES DISTRIBITEURS

Numéro du questionnaire: / _____ /	date de l'enquête: / _____ /
Nom et prénom de l'enquêtée :	
Tel :	

I. Identification

I.1 Faites-vous partie d'une organisation ? 1=oui / 2=non

I.2 Dénomination de l'organisation :

I.3 Nature juridique de l'organisation

1=Particulier / 2=Association / 3=Groupement / 4=Société Anonyme(SA)

I.4 Date de création :

I.5 Siege social :

I.6 Zone de couverture : 1=Régionale / 2=Nationale / 3=Internationale

I.7 Nom de la responsable :

I.8 Localité : **I.9** Contact: / _____ /

I.10 Parmi les commerçants impliqués dans la commercialisation des produits maraîchers, quel est le pourcentage de femmes, selon vous (*sur 10 personnes combien de femmes*) ?

- 1= 1/10 ; 2= 2/10 ; 3= 3/10 ; 4= 4/10 ; 5= 5/10 ;
 6= 6/10 ; 7= 7/10 ; 8= 8/10 ; 9= 9/10 ; 10= 10/10.

II. Approvisionnement

II.1 Où achetez-vous vos produits (milieu et sites) ?

Sites d'approvisionnement en produits maraichers	Distance site-lieu de vente	produits maraichers (code1)	Raison de choix de site (code choix de site)

Code choix de site : 1=facilement accessible ; 2=proximité ; 3=disponibilité des produits ; 4=prix ; 5=qualité des produits ; 6=Autres.....

Code Produits maraichers : (1 = oignon bulbe ; 2= tomate ; 3= chou ; 4= salade ; 5=concombre ; 6=courgette ; 7= Aubergine locale ; 8= piment, 9=carotte ; 10= Aubergine

noire ; 11=Gombo ; 12=Melon; 13= menthe, 14= courge, 15=Poivron 16=pastèque;
17=pomme de terre ; 18=haricots verts ; 19= légumes feuilles,
20=Autre :.....)

II.2 Vous Approvisionnez-vous toujours chez les mêmes fournisseurs ? 1=oui/ 2=non

II.2.1 Pourquoi ?.....

II.3 Quand fixez-vous les prix ? 1=Avant les récoltes ; 2=pendant/après les récoltes

II.3.1 quels sont les critères de détermination des prix ?.....

.....
.....
.....

II.4 Avez-vous des exigences particulières sur la nature des produits que vous achetez ?

1=oui/ 2=non

II.4.1 Si oui ; lesquelles ?.....

II.4.2 Sinon, pourquoi ?.....

.....

III.2 Avez-vous des clients privilégiés au niveau :

Echelle	Type des clients (1=Particulier / 2=Association / 3=Groupement / 4=Société Anonyme(SA))	Expliquer
Locale		
Nationale		
Internationale		

III.3 Quelles sont les attentes de vos clients sur la qualité de vos produits ?.....

.....

III.4 Est-ce que vous avez des problèmes d'écoulement ? 1= oui / 2= non

III.4.1 Pourquoi ?.....

.....

IV. Bénéfices

IV.1 Est-ce que vous arrivez à tirer des bénéfices à partir de votre activité ?

1=Oui / 2=Non

IV.2 Combien gagnez-vous en moyenne par mois ? :.....

Classes de revenus(en millier) : 1= <100; 2=100 -200; 3= 200 -300 ; 4=300 -400; 5=400 - 500 ; 6= 500 -750 ; 7= 750 -1 000 ; 8=>1 000.

IV.3 Combien de mois dure l'activité de vente des produits maraichers ? :.....

V. Investissement

V.1 Quels sont les investissements réalisés avec les revenus issus du maraîchage ?....

V.1.1. Investissement dans la scolarisation

Personnes (code1)	Niveau de scolarisation (code2)	Code 1 : 1=Elle-même / 2=Epoux / 3=Fille /4=Garçon/ 5= Autre personne
		Code 2 :
		1=alphabétisé ;
		2=primaire ;
		3=secondaire ;
		4=universitaire ;

V.1.2. Acquisition de biens immobiliers

1= construction en banco / 2= construction en dur / 3=acquisition parcelle / 4=acquisition de champ (type de valorisation : élevage, production végétale, fruitière, forestière) / 5=Autre

V.1.3. Acquisition de moyens de locomotion/transport :

1=vélo / 2=motocyclette / 3=véhicule / 5=charrette / 6=autre

V.2. Alimentation :

V.2.1 Quel est globalement l'équivalent (en argent) de la part de production autoconsommée :

.....

V.2.2 Combien estimez-vous les dépenses mensuelles faites pour l'alimentation ? :.....

V.3. Combien estimez-vous les dépenses mensuelles faites pour la santé ? :.....

V.4. Autres investissements.....

VI. NIVEAU D'ORGANISATION ET DE RELATION

VII. y a-t-il des échanges entre les différents acteurs impliqués dans la vente de produits maraichers ?

1=Oui / 2=Non

Pourquoi :

VIII. Est-il pertinent de mettre en relation d'affaire les acteurs des différents maillons?

1= Oui / 2=Non

Pourquoi :

VIII.1 Si oui, comment ?.....

.....

IX. Etes-vous disposé à entretenir des relations avec vos concurrents ?

1= Oui / 2=Non

IX.1 Si oui, de quel type ?.....

IX.2 Si non, pourquoi ?.....

.....

X. Transformation des produits maraichers.

X.1 Existe-t-il des produits maraichers qui sont transformés localement ?

1=oui / 2=non

X.2 Si oui, quels sont les produits maraichers qui sont transformés ?

.....
.....

X.2.1 Pourquoi.....

X.3 Connaissez-vous des structures de transformation de produits maraichers ?

*1= Groupement/ 2 =ONG / 3= structure de recherche / 4= Coopérative / 5-
Organisation paysanne/*

6 = Autres.....

XI. Est-ce que la structure est animée par des femmes ? 1=oui ; 2=non

Pourquoi :

Recommandations de l'enquêté :.....

.....

Observations de l'enquêteur:

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	I
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VI
SIGLES ET ABREVIATIONS	VII
RESUME	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	3
1.1. Contexte et justification de l'étude	3
1.2. Revue de littérature	4
1.2.1. Le genre	4
1.2.1.1. Genèse du concept genre	4
1.2.1.2. L'Approche Genre.....	5
1.2.1.3. L'analyse des relations genre	6
1.2.1.4. Genre et développement.....	6
1.2.1.5. Genre au Burkina Faso	7
1.2.3. Le maraîchage au Burkina Faso	7
1.2.4. La filière maraîchère au Burkina Faso	8
1.2.4.1. La production	8
1.2.4.2. La commercialisation des produits maraîchers	8
1.2.5. Domination masculine	9
1.3. Définitions des concepts	10
1.3.1. Genre	10
1.3.2. Maraichage	11
1.3.3. La filière maraichère.....	12
1.4. Problématique	13

1.5. Objectifs	14
1.6. Hypothèses de recherche	15
1.7. Intérêt de l'étude	16
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE.....	17
2.1 Raison des choix des sites.....	17
2.2. Population étudiée	17
2. 3. Présentation de la zone d'étude.....	18
2.3.1 La ville de Ouahigouya.....	18
2.3.1.1. Climat et hydrographie.....	18
2.3.1.2 Les sols et la végétation	19
2.3.2. Bobo-Dioulasso	19
2.3.2.1.Climat et hydrographie.....	19
2.3.2.2. Sols et végétation	20
2.3.3. Ouagadougou.....	20
2.3.3.1 Climat et hydrographie.....	20
2.3.3.2 Sols et végétation	21
2.4. L'échantillonnage	22
2.5. La collecte des données	23
2.5.1. Les observations directes.....	23
2.5.2. Les enquêtes	23
2.6 Matériels et méthodes	23
2.7 Difficultés rencontrées sur le terrain.....	24
2.7.1 Difficultés sur les sites maraîchers	24
2.7.2. Difficultés dans les marchés	24
CHAPITRE III : RESULTATS-DISCUSSION	25
3.1. RESULTATS	25
3.1.1. Caractérisation des producteurs maraîchers	25
3.1.1.1. Sexe et expérience dans la production maraîchère.....	25
3.1.1.2. La situation matrimoniale.....	26
3.1.1.3. Classe d'âges et niveau d'instruction	26
3.1.1.4. Organisations et formation des producteurs.....	28

3.1.2. Caractérisation des systèmes de production	29
3.1.2.1. Les principales spéculations produites	29
3.1.2.2. Les modes d'accès à la terre	30
3.1.2.3. Mode d'exploitation	31
3.1.2.4. Source et mode d'irrigation	32
3.1.3. Caractérisation du rôle des femmes dans le maraîchage	33
3.1.3.1. Au niveau de la production	33
3.1.3.2. Au niveau de la commercialisation	35
3.1.4. Les Pesanteurs	37
3.1.4.1. Pesanteurs socio-culturelles	37
3.1.4.2. Les pesanteurs économiques	38
3.1.5. Corrélation entre quelques paramètres du système de production	41
3.2. DISCUSSION	43
3.2.1. Le rôle des femmes dans le développement de la filière maraîchère	43
3.2.2. Contraintes à la pleine participation des femmes au développement de la filière maraîchère	43
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	46
BIBLIOGRAPHIE	48
ANNEXES	53